

PROJET

VERSION EN L'ETAT ACTUEL D'AVANCEMENT

SCoT Nord Ardennes

Synthèse du diagnostic

et des enjeux qui s'en dégagent



**AGENCE
D'URBANISME**
DÉVELOPPEMENT & PROSPECTIVE

Région
de Reims

09.07.21

*Version mise à jour suite à la concertation
publique du diagnostic le 01.03.22*

UN CADRE

Conformément à l'article L141-3 du code de l'urbanisme, modifié par ordonnance n°2020-744 du 17 juin 2020 – art.3 en vigueur depuis le 1^{er} avril 2021, « le projet d'aménagement stratégique (PAS) définit les objectifs de développement et d'aménagement du territoire à un horizon de vingt ans sur la base d'une synthèse du diagnostic territorial et des enjeux qui s'en dégagent ».

Ainsi, l'exercice exposé dans ce document a consisté à extraire du diagnostic complet réalisé au préalable, les principaux constats et faits saillants permettant d'objectiver les différents enjeux et besoins qui ont émergé de l'analyse et de la concertation avec les élus du territoire du SCoT Nord Ardennes.

Enfin, conformément à l'article L141-3 du code de l'urbanisme, modifié par ordonnance n°2020-744 du 17 juin 2020 – art.3 en vigueur depuis le 1^{er} avril 2021, le diagnostic sera présenté en annexes du rapport de présentation du SCoT.

DES OBJECTIFS

La phase de diagnostic du SCoT Nord Ardennes s'est articulée autour de 7 ateliers de travail. Grâce à une large participation et bien que les conditions sanitaires aient nécessitées l'utilisation d'outils de visioconférences pour palier aux réunions prévues initialement en présentiel, cette phase de co-élaboration du diagnostic a permis :

- de bâtir les fondations de la démarche SCoT,
- de se forger une connaissance commune du territoire, partagée par ses élus, sur l'ensemble des thématiques abordées par la démarche SCoT,
- de cibler les enjeux et besoins spécifiques au territoire, y compris dans leurs composantes locales,
- et de se projeter progressivement vers une perspective plus stratégique sur la base des connaissances acquises collectivement.

1^{er} CYCLE D'ATELIERS

Le territoire du SCoT aujourd'hui et demain

ATELIER 1

Les prévisions démographiques et les besoins en logements

ATELIER 2

Les prévisions économiques

ATELIER 2bis

Les besoins identifiés en matière d'agriculture, de tourisme, d'artisanat, de commerces et de services

Objectif : co-construire un scénario de développement partagé

Janvier 2021

DEROULEMENT DES ATELIERS DU DIAGNOSTIC

2^{ème} CYCLE D'ATELIERS

Des besoins en aménagement à l'organisation du territoire et la gestion de l'espace

ATELIER 3

Les pratiques du territoire et son organisation

ATELIER 4

Les objectifs de consommation foncière et de densification

Objectifs : bâtir les principes d'un développement équilibré et d'une gestion partagée de l'espace

Février 2021

3^{ème} CYCLE D'ATELIERS

Entre identités paysagères et questions environnementales, la qualité de vie au centre du développement

ATELIER 5

Une richesse paysagère et patrimoniale essentielle au développement du territoire

ATELIER 6

Comment accompagner les transitions écologique, énergétique et climatique ?

Objectifs : faire en sorte que ce projet s'inscrive dans l'identité et le cadre de vie du territoire, respecte l'environnement et favorise les transitions écologique, énergétique et climatique.

Mars 2021

SOMMAIRE

PARTIE 1 : <i>la démographie et l'habitat</i>	p5
PARTIE 2 : <i>l'économie</i>	p19
PARTIE 3 : <i>la mobilité et les équipements</i>	p36
PARTIE 4 : <i>le foncier</i>	p55
PARTIE 5 : <i>les paysages et le patrimoine</i>	p64
PARTIE 6 : <i>l'environnement</i>	p70

1^{ère} PARTIE



La démographie et l'habitat

*3 grands enjeux et un scénario de
développement ...*

*... issus du diagnostic, des prévisions économiques
et des ateliers de travail*

Un 1^{er} enjeu démographique

issu de 3 besoins identifiés par l'analyse et les élus

DES CONSTATS

Une baisse de population : sur la dernière période de 10 ans, on recense plus de **12 000** personnes en moins sur le SCoT.

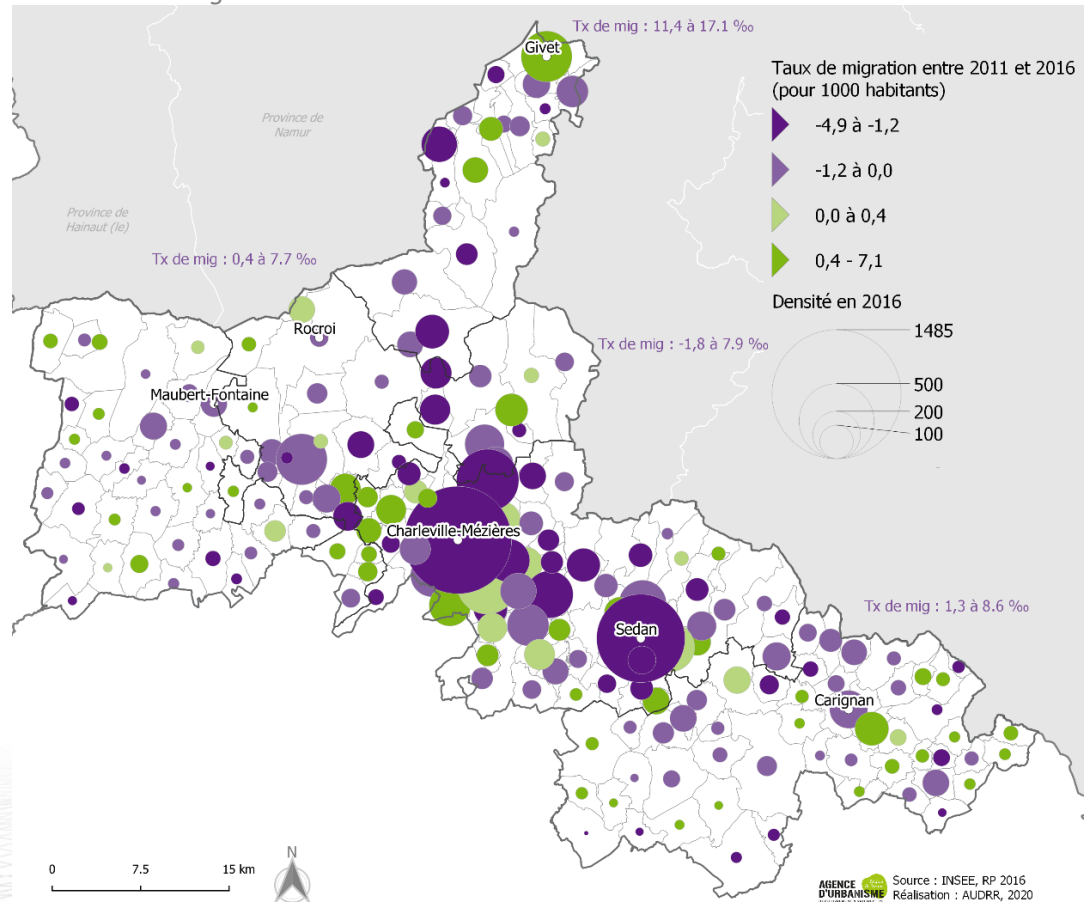
En raison d'un solde migratoire négatif d'environ 1 700 personnes/an en moyenne (5 dernières années).

L'essentiel de cette décroissance est concentrée sur les secteurs les plus urbanisés du territoire.

UN 1^{er} BESOIN IDENTIFIÉ

Réduire le déficit migratoire pour stabiliser les effectifs de population

Taux de solde migratoire entre 2011 et 2016 – source INSEE



Un 1^{er} enjeu démographique

issu de 3 besoins identifiés par l'analyse et les élus

DES CONSTATS

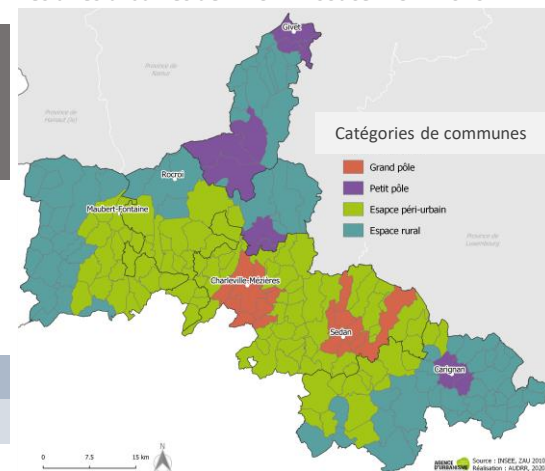
Une légère diminution de la construction neuve : entre 2008 et 2017, le nombre de logements construits est passée de **558** **logements à 446**.

Un faible niveau de construction au regard de la moyenne nationale : de **4,1** à **5,1** pour 1 000 logements selon la typologie urbaine.

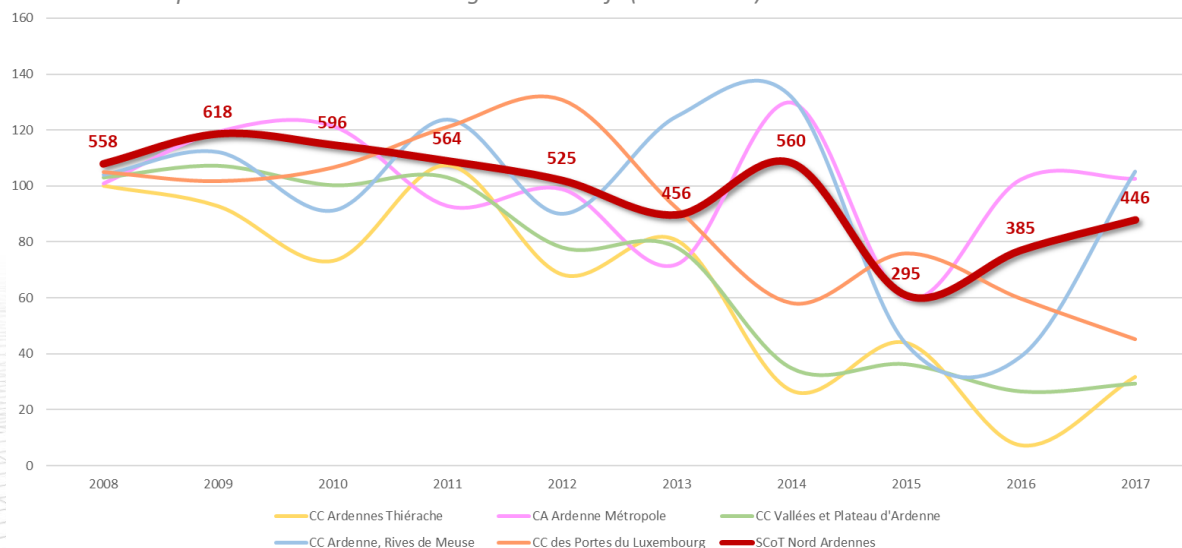
Le niveau de construction neuve (2008-2017) – sources SITADEL/INSEE

Construction annuelle pour 1 000 logements existants (moyenne 2008-2017) Par entité des aires urbaines INSEE	
Grand pôle (INSEE)	4,6
Petit pôle (INSEE)	4,1
Espace péri-urbain (INSEE)	5,1
Espace rural (INSEE)	4,8
SCoT Nord Ardennes	4,7
France métropolitaine	10,0

Les aires urbaines de l'INSEE – source INSEE 2010



Le volume de la production décennale de logements neufs (2008-2017) – source SITADEL



UN 2^{ème} BESOIN IDENTIFIÉ

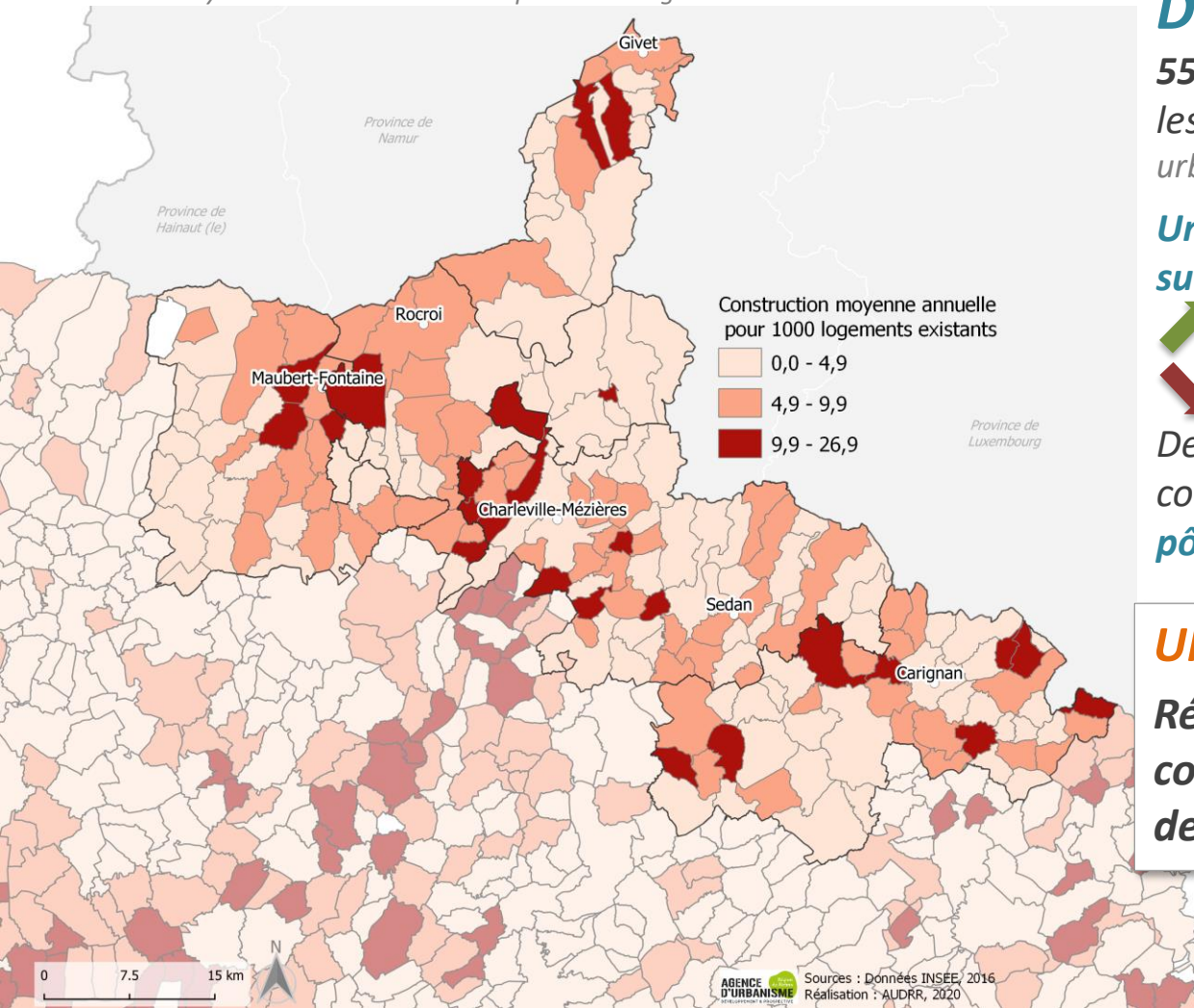
Dynamiser le secteur de la construction pour accueillir et retenir les populations migrantes

Sources des constats : INSEE 2016/SITADEL 2008-2017

Un 1^{er} enjeu démographique

issu de 3 besoins identifiés par l'analyse et les élus

Construction moyenne annuelle 2008-2017 pour 1000 logt existants – sources SITADEL-INSEE



DES CONSTATS

55% des logements sont construits dans les petits et les grands pôles (aires urbaines INSEE).

Un niveau de construction plus élevé sur les périphéries du territoire :



périurbain (5,1) & rural (4,8)



grands (4,6) & petits pôles (4,1)

Des mouvements migratoires qui confirment le **départ de populations des pôles vers le rural**.

UN 3^{ème} BESOIN IDENTIFIÉ

Répartir les efforts de construction en limitant les effets de la périurbanisation

Un 2^{ème} enjeu d'action sur le parc existant

issu de 3 besoins identifiés par l'analyse et les élus

DES CONSTATS

Un parc assez ancien : 60% des logements ont été construits **avant 1971**, contre seulement 45% en France métropolitaine.

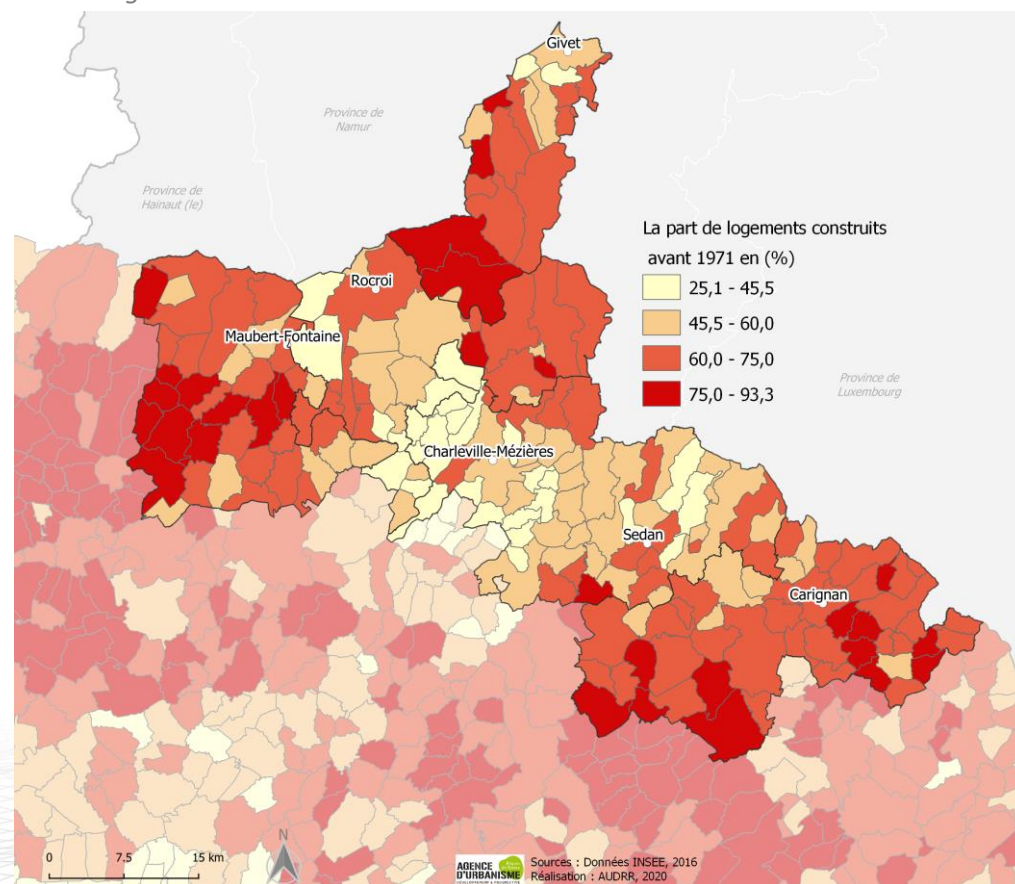
Particulièrement dans le rural : plus de 75% de logements anciens dans certains espaces ruraux.

Un **PIG** « précarité énergétique » est en cours (objectif 1 370 logts 2018-2021) sur le départements et des OPAH sur certains territoires.

UN 1^{er} BESOIN IDENTIFIÉ

Améliorer un parc de logements encore trop énergivore

Part de logements construits avant 1971 – source INSEE



Un 2^{ème} enjeu d'action sur le parc existant

issu de 3 besoins identifiés par l'analyse et les élus

Parc Privé Potentiellement Indigne en 2020 – source DDT08

	PPPI 2015	Part du PPPI dans le parc total
CC Ardennes Thiérache	615	15%
CA Ardenne Métropole	3 222	7%
CC Vallées et Plateau d'Ardenne	1 091	11%
CC Ardenne, Rives de Meuse	1 072	10%
CC des Portes du Luxembourg	880	11%
SCoT nord Ardennes	6 880	9%

DES CONSTATS

Une partie du parc dégradée et des conditions de vie difficiles : 9% des résidences principales privées occupées sont en **situation potentielle d'indignité** selon l'ANAH.

La Thiérache reste davantage concernée (15%).

*Un **PIG** « habitat indigne autonomie copropriétés fragiles » est en cours dans le département.*

UN 2^{ème} BESOIN IDENTIFIÉ

Réduire les situations de mal-logement

Un 2^{ème} enjeu d'action sur le parc existant

issu de 3 besoins identifiés par l'analyse et les élus

DES CONSTATS

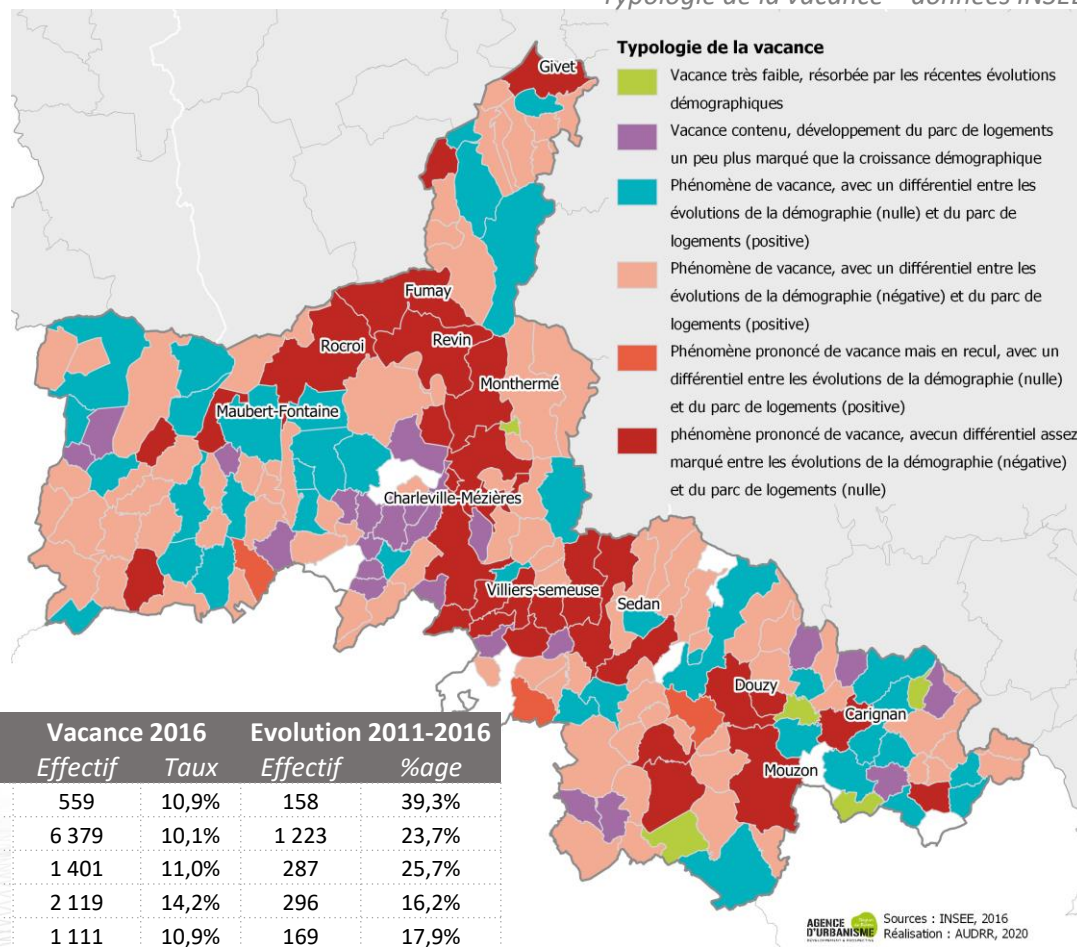
Une vacance élevée : 11% des logements sont vacants (contre 8% en moyenne France métropolitaine) dont **25% depuis plus de 5 ans** (vacance structurelle), surtout parmi les logements les plus anciens.

Une croissance du phénomène : + 2 100 logements vacants entre 2011 et 2016.

UN 3^{ème} BESOIN IDENTIFIÉ

Lutter contre la vacance structurelle et l'inadaptation de certains logements à la demande actuelle

Typologie de la vacance – données INSEE

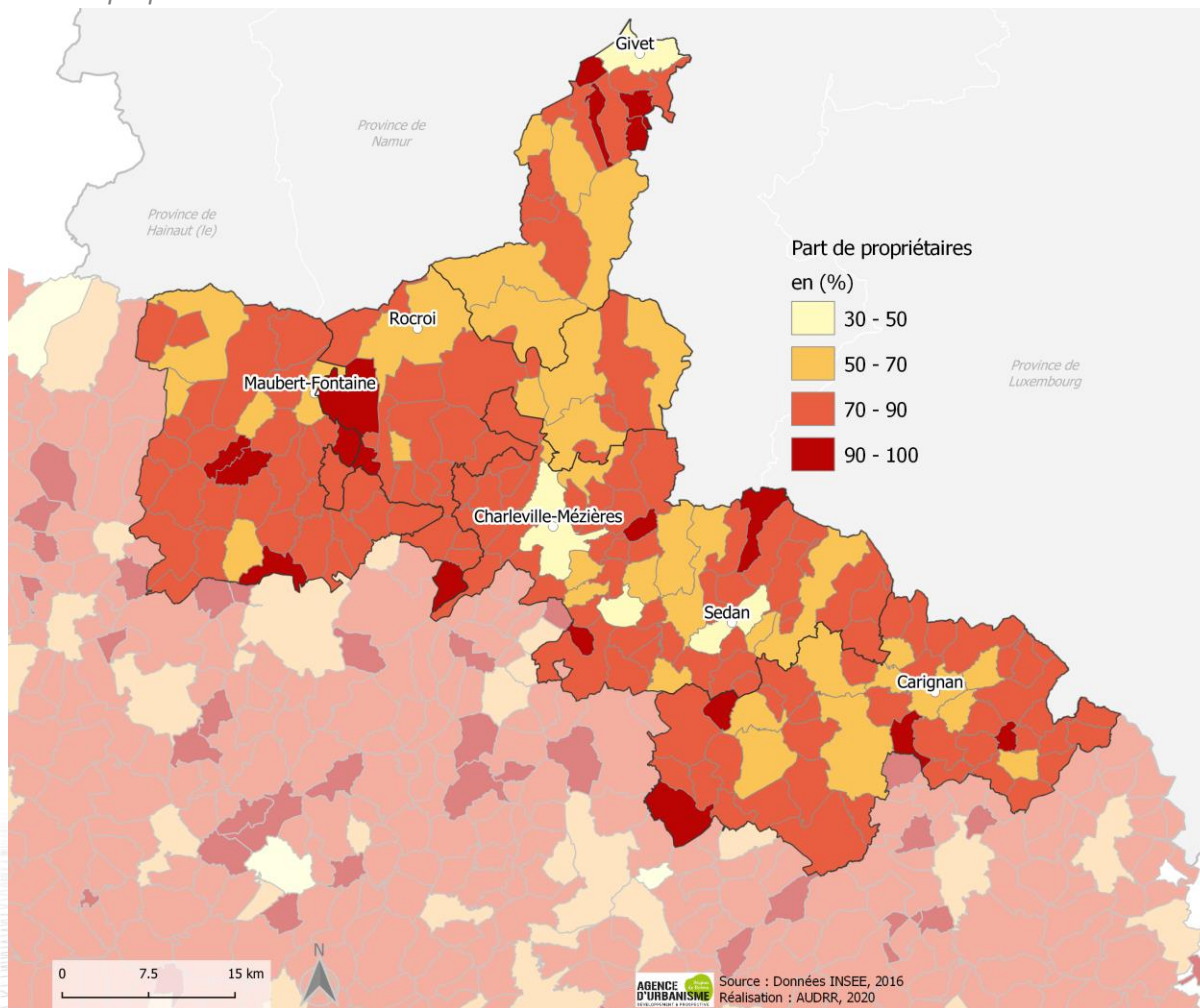


	Vacance 2016		Evolution 2011-2016	
	Effectif	Taux	Effectif	%age
CC Ardennes Thiérache	559	10,9%	158	39,3%
CA Ardenne Métropole	6 379	10,1%	1 223	23,7%
CC Vallées et Plateau d'Ardenne	1 401	11,0%	287	25,7%
CC Ardenne, Rives de Meuse	2 119	14,2%	296	16,2%
CC des Portes du Luxembourg	1 111	10,9%	169	17,9%
SCoT nord Ardennes	11 570	10,9%	2 131	22,6%
Ardennes	15 220	10,7%	2 824	22,8%
Grand Est	260 422	9,3%	37 095	16,6%
France métro	2 783 277	8,0%	397 031	16,6%

Un 3^{ème} enjeu de fluidification des parcours résidentiels

issu de 5 besoins identifiés par l'analyse et les élus

Part de propriétaires en 2016 – source INSEE



DES CONSTATS

Encore peu de propriétaires : 56,5% de propriétaires (contre 59,6% en Grand Est), alors que l'immobilier reste assez abordable (1 200€/m² en moyenne pour une maison ancienne selon PERVAL).

Une part située entre **42%** dans les grands pôles et **70%** dans le périurbain et le rural.

Un constat à relier notamment à une **capacité d'emprunt très modérée de la population.**

UN 1^{er} BESOIN IDENTIFIÉ

Répondre au besoin des familles, notamment d'accéder à la propriété

Un 3^{ème} enjeu de fluidification des parcours résidentiels

issu de 5 besoins identifiés par l'analyse et les élus

DES CONSTATS

Un certain déséquilibre entre l'offre et l'occupation du parc : Moins de petits logements que de petits ménages.

Plus de grands logements que de familles.

Un vieillissement de la population est en cours : 7 200 ménages de 75 ans et plus supplémentaires à l'horizon 2035.

UN 2^{ème} BESOIN IDENTIFIÉ

Développer une offre en « petits » logements et adaptée aux vieillissement d'une part de la population

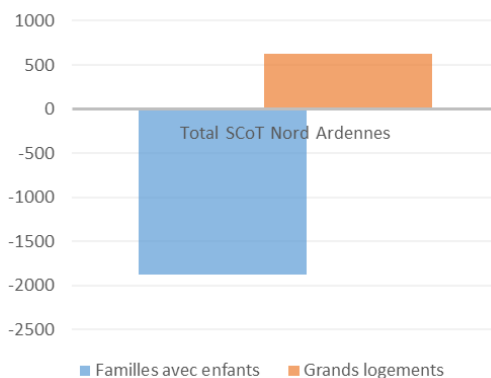
Grands logements / Grands ménages

Les familles et les grands logements – INSEE 2016

Nombre de familles avec enfant(s)* en 2016	Nombre de grands logements (T5 et plus) en 2016	Différence	Ratio
23285	40868	17183	1,7

* Ménage avec au moins un enfant

Evolution des familles et des grands logements entre 2011 et 2016 – INSEE 2016



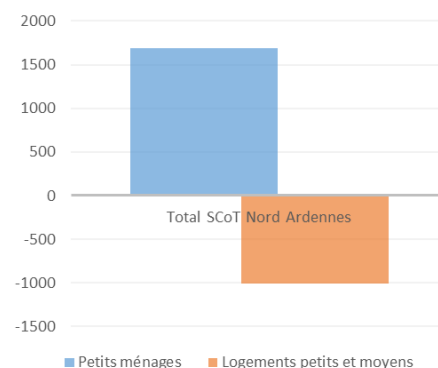
Petits logements / petits ménages

Les petits ménages et les petits logements – INSEE 2016

Nombre de petits ménages* en 2016	Nombre de petits logements (T1 à T4) en 2016	Différence	Ratio
66951	51250	-15701	0,8

* Ménage de 1 à 2 personnes

Evolution des petits ménages et des petits logements entre 2011 et 2016 – INSEE 2016



Un 3^{ème} enjeu de fluidification des parcours résidentiels

issu de 5 besoins identifiés par l'analyse et les élus

DES CONSTATS

Une part élevée de logements sociaux : 20,7% de locataires dans le social, contre 14,7% en France.

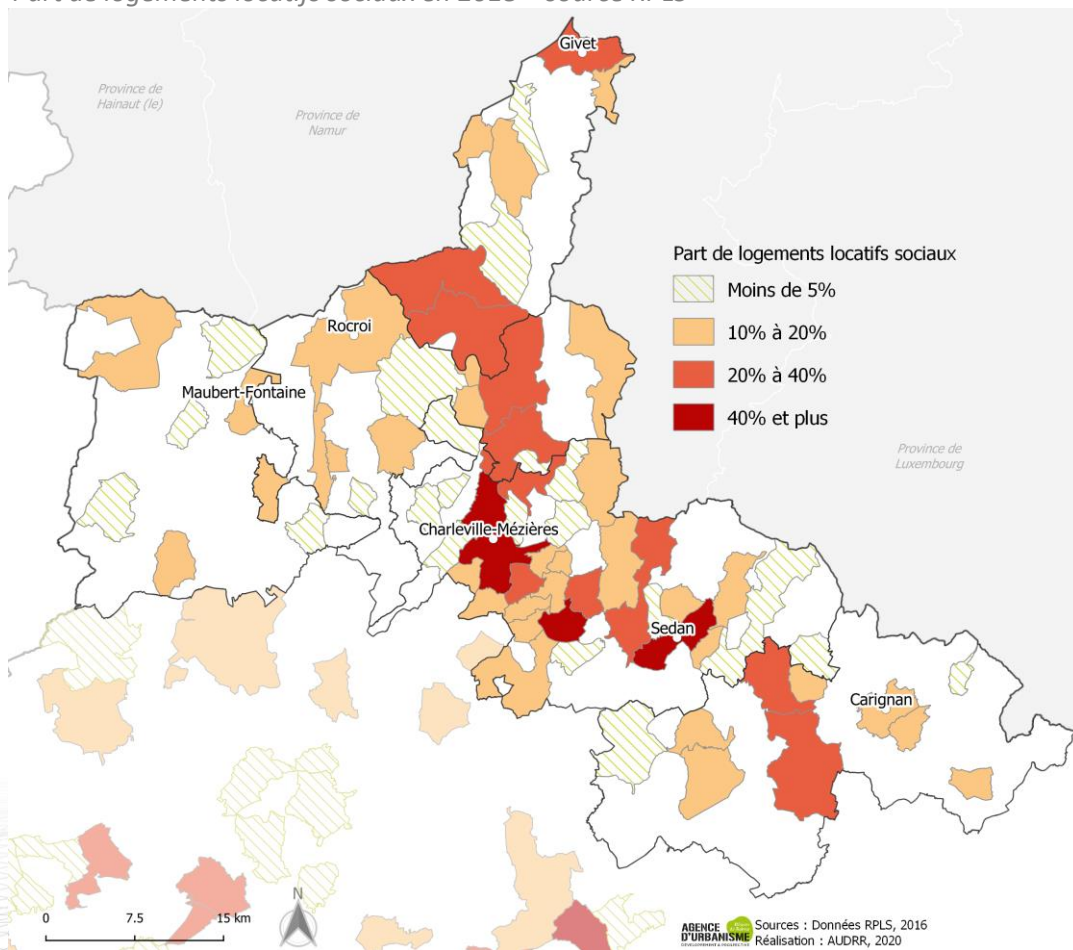
80% des logements locatifs sociaux se situent sur Ardenne Métropole (dont 80% sur Charleville et Sedan, qui concentrent donc 2/3 des logements locatifs sociaux du SCoT).

Un niveau de pression qui reste très faible : moins d'1 an pour l'obtention d'un logement social (source ANAH 2020).

UN 3^{ème} BESOIN IDENTIFIÉ

Garantir la mixité sociale sur l'ensemble du territoire

Part de logements locatifs sociaux en 2018 – source RPLS



Un 3^{ème} enjeu de fluidification des parcours résidentiels

issu de 5 besoins identifiés par l'analyse et les élus

DES CONSTATS

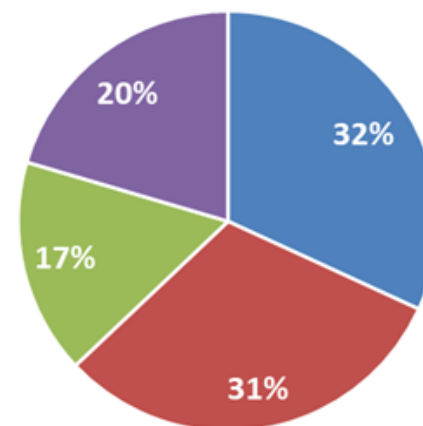
Peu de logements très sociaux : 900 logements PLA-I sur le territoire, soit 4% du parc de logements locatifs sociaux en 2018.

Une demande potentielle élevée : le taux de pauvreté touche plus d'1 ménage sur 5 sur la plupart des EPCI, et la part de population pouvant accéder à un logement très social (PLA-I) atteint 32% sur le territoire du SCoT.

UN 4^{ème} BESOIN IDENTIFIÉ

Apporter un type de logement adapté aux publics les plus défavorisés

La part de ménages pouvant accéder à un logement social selon leurs niveau de vie – source RPLS 2015



Selon le revenu, accès à un logement de type :

■ PLA-I Trés social ■ PLUS Social ■ PLS Social + ■ Revenus supérieurs

Part de population vivant en dessous du seuil de pauvreté en 2016 – source INSEE

EPCI SCoT Nord	Médiane du niveau vie (€)	Taux de pauvreté-Ensemble (%)
CC Vallées et Plateau d'Ardenne	NC	NC
CC Ardennes Thiérache	18255	20,9
CA Ardenne Métropole	18510	21,6
CC Ardenne, Rives de Meuse	18005	20,3
CC des Portes du Luxembourg	18531	18,5
Ardennes	18772	19,4
France métropolitaine	20809	14,7

Un 3^{ème} enjeu de fluidification des parcours résidentiels

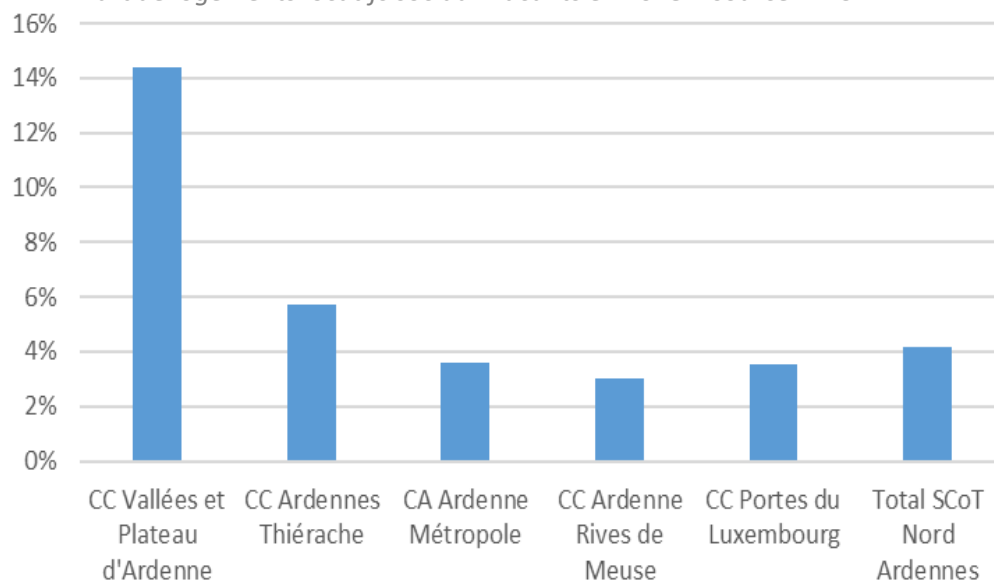
issu de 5 besoins identifiés par l'analyse et les élus

DES CONSTATS

Une vacance préoccupante dans le parc social : 4% des logements locatifs sociaux restent vacants, soit 882 logements en 2018.
(Moyenne située entre 2% et 3% au niveau national)

La CC Vallées et Plateau est particulièrement concernée : possède 5% des logements sociaux du SCoT, mais 20% des logements sociaux vacants du SCoT, pour un taux qui attend 14% du parc social de l'EPCI.

Part de logements locatifs sociaux vacants en 2018 – source RPLS



UN 5^{ème} BESOIN IDENTIFIÉ

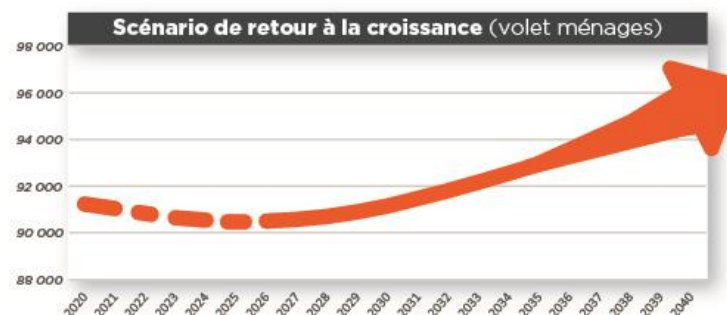
Améliorer la qualité du parc social

Les prévisions démographiques

Un scénario volontariste de « retour à la croissance démographique »

Une hypothèse de retour à la croissance démographique envisagée en 2 phases

*Stabiliser la population d'ici 10 ans et **gagner en population les 10 années suivantes** pour atteindre environ 195 500 habitants sur le territoire à l'issue du SCoT.*



Ce scénario permet une croissance de plus de 4 000 ménages (à partir de 2025)

Des conditions atteignables de sa réussite (décrites dans le diagnostic) :

- Ralentissement de la baisse du nombre d'emplois industriels.
- Une reprise de la croissance de l'emploi local de 2 600 emplois.
- La « rétention » d'une part croissante de -25 ans grâce à la présence d'une offre d'enseignement supérieure.

Une 1^{ère} estimation des besoins en logements

qui répondra aux préoccupations du territoire

Vers un retour à la croissance démographique

*dont les besoins en logements sur les 20 prochaines années (2020-2040) s'élèvent à environ **18 000 logements**, soit une moyenne de **900** par an.*

Apporte une réponse aux besoins dits « en flux » des ménages de manière à couvrir les besoins nouveaux
susceptibles d'apparaître du fait de l'évolution naturelle de la population (desserrement des ménages et accueil de nouvelles populations) et du parc de logement (renouvellement du parc).

Apporte une réponse aux besoins dits « en stock » des ménages de manière à
corriger les dysfonctionnements du parc et l'inadéquation entre l'offre et la demande
(fluidification des parcours résidentiels, réhabilitation et amélioration du parc, mixité social)

2ème PARTIE



L'économie

et les besoins identifiés en matière d'artisanat,
de commerce et de services, d'agriculture
et de tourisme

*3 grands enjeux et un scénario de
développement ...*

*... issus du diagnostic, des prévisions économiques
et des ateliers de travail*

Un 1^{er} enjeu de maintien de l'activité

issu de 4 besoins identifiés par l'analyse et les élus

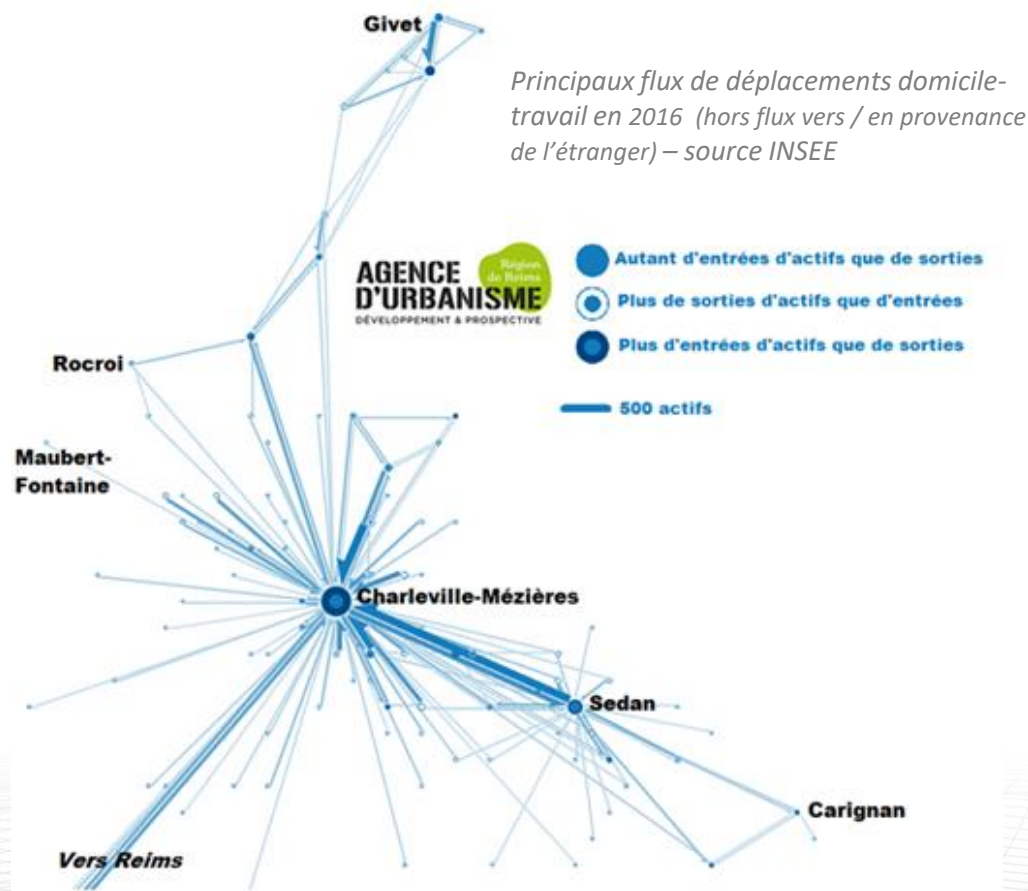
DES CONSTATS

Un territoire assez autonome : près de **90%** des actifs résidents ayant un emploi travaillent dans le SCoT, ce qui limite aussi le risque d'évasion commerciale. **Les emplois proposés sur place correspondent bien au profil des actifs résidents.**

Parmi les 10% restants, la principale destination de travail reste l'agglomération rémoise, même si le nombre d'emplois progresse en Belgique.

UN 1^{er} BESOIN IDENTIFIÉ

Disposer de suffisamment d'emplois locaux



Un 1^{er} enjeu de maintien de l'activité

issu de 4 besoins identifiés par l'analyse et les élus

DES CONSTATS

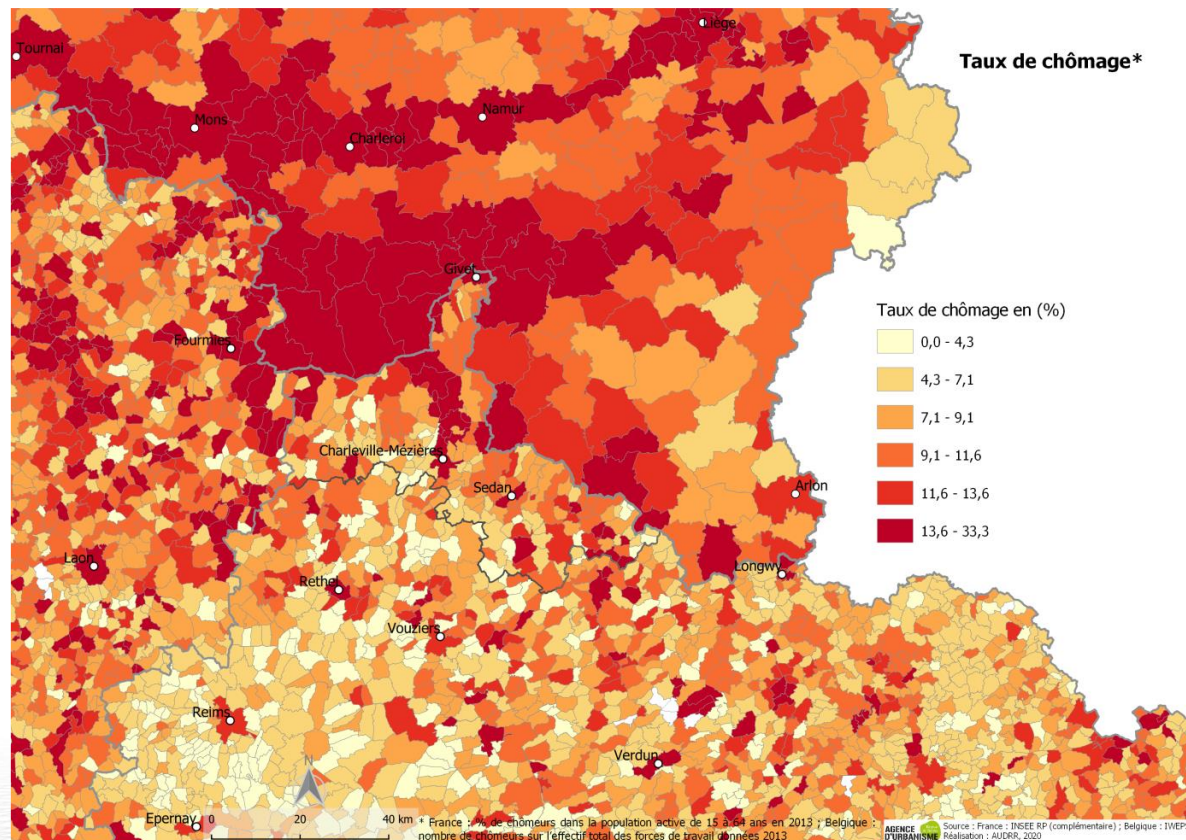
Une forte contraction de l'emploi a fait suite à la crise économique de 2008, principalement sur les activités productives.

Le taux de chômage local est parmi les plus élevés de France, une situation partagée par les voisins Belges.

UN 1^{er} BESOIN IDENTIFIÉ

Disposer de suffisamment d'emplois locaux

Taux de chômage en 2013 en France et en Belgique – source INSEE



* France : % de chômeurs dans la population active de 15 à 64 ans en 2013 ; Belgique : nombre de chômeurs sur l'effectif total des forces de travail données 2013

Un 1^{er} enjeu de maintien de l'activité

issu de 4 besoins identifiés par l'analyse et les élus

DES CONSTATS

Des flux importants vers la Belgique : chaque jour, environ **3 500 actifs** quittent le territoire du SCoT pour aller travailler à l'étranger, dont **85%** d'entre eux en Belgique.

Certains territoires plus concernés : seuls **5%** des actifs du SCoT sont transfrontaliers, mais ils représentent **17%** des actifs de la CC des Portes du Luxembourg et **10%** de la CC Ardennes Rives de Meuse.

Très peu d'étrangers viennent travailler sur le territoire du SCoT (Belges et autres) : ils ne sont que **400 actifs** à venir des provinces de Namur et du Luxembourg.

UN 2^{ème} BESOIN IDENTIFIÉ

Conserver les actifs transfrontaliers

Les actifs du SCoT qui travaillent à l'étranger en 2016 – source INSEE

	Nombre d'actifs travaillant à l'étranger	Dont en Belgique	Dont en Luxembourg	Part des actifs travaillant à l'étranger
CA Ardenne Métropole	589	461	116	1%
CC Ardenne, Rives de Meuse	960	920	26	10%
CC Ardennes Thiérache	252	247	NS	7%
CC des Portes du Luxembourg	1 293	1 102	191	17%
CC Vallées et Plateau d'Ardenne	380	335	35	4%
SCOT Nord Ardennes	3 474	3 065	368	5%

Sources des constats : INSEE
2016/INAMI 2020/IGSS 2020

Un 1^{er} enjeu de maintien de l'activité

issu de 4 besoins identifiés par l'analyse et les élus

DES CONSTATS

Un savoir faire industriel : le territoire profite d'une très forte spécialisation industrielle, issue d'une implantation historique d'activités liées au **travail des métaux** et à **l'industrie automobile** notamment.

Huit établissements regroupent à eux seuls **plus de 10% des emplois salariés du secteur privé du SCoT**.

UN 3^{ème} BESOIN IDENTIFIÉ

Maintenir une activité industrielle, nécessaire à l'emploi de nombreux actifs du territoire

Les principaux établissements locaux :

Usine PSA à Villers-Semeuse
Centrale nucléaire de Chooz
La Fonte Ardennaise à Vivier au Court, Vrigne-aux-Bois et Haybes
Hanon Systems à Charleville-Mézières
Hermès à Bogny-sur-Meuse (& futur site sur la ZI de Tournes-Cliron)
Faurecia à Mouzon
Amphenol Air LB à Carignan
Bemaco à Warcq à Warcq

Entreprises de plus de 250 salariés

Un 1^{er} enjeu de maintien de l'activité

issu de 4 besoins identifiés par l'analyse et les élus

DES CONSTATS

Une activité agricole fortement tournée vers l'élevage : en 2017, on recense 1 002 exploitants agricoles sur le territoire, parmi lesquels **51% d'éleveurs bovins**.

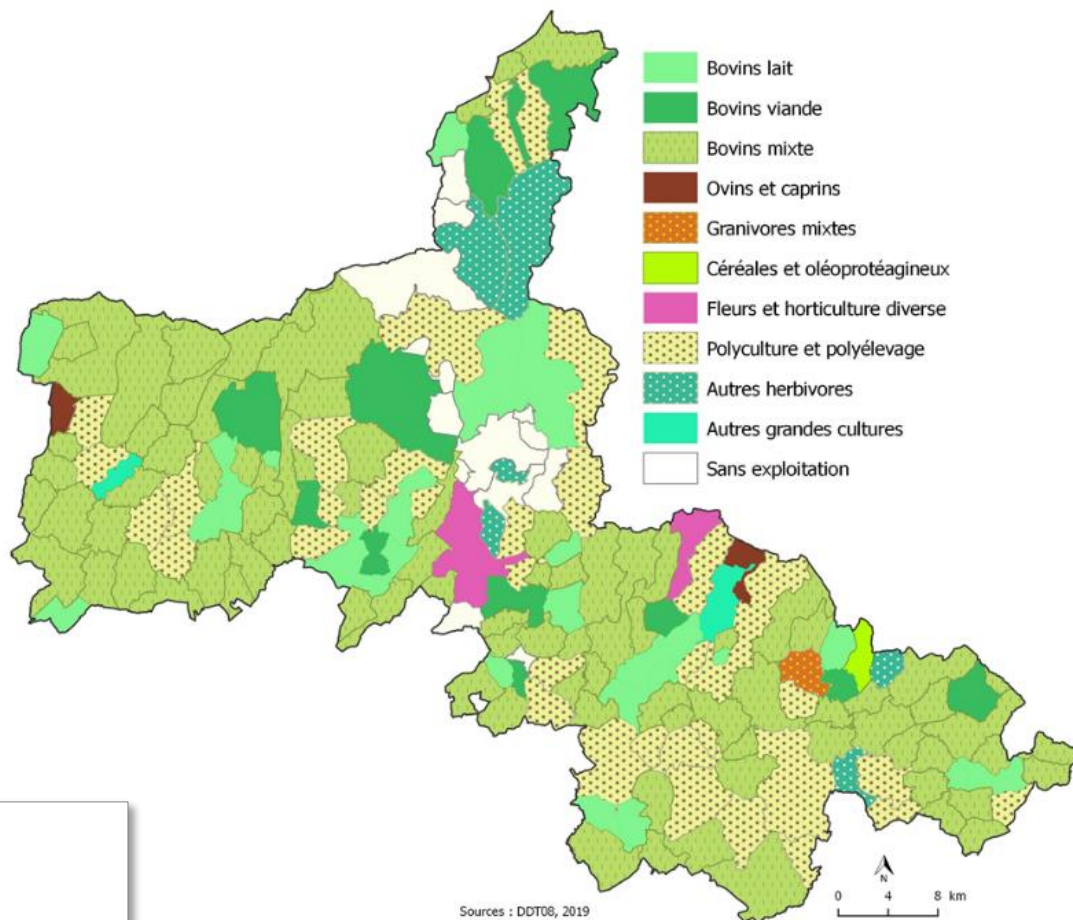
Un secteur en difficulté et « vieillissant » : une **perte de 300 emplois** entre 2011 et 2016 a été constatée. De plus, **52% des chefs d'exploitation n'avaient pas encore de successeurs connus en 2010**.

Une concentration des exploitations pour une augmentation des surfaces : on recense **370 exploitations de moins** entre 2010 et 2017, alors que leurs surfaces moyennes sont passées de 85ha à 120ha.

UN 4^{ème} BESOIN IDENTIFIÉ

Maintenir une activité agricole, qui répond aux besoins alimentaires locaux

Orientation principale des exploitations en 2019 – source DDT08

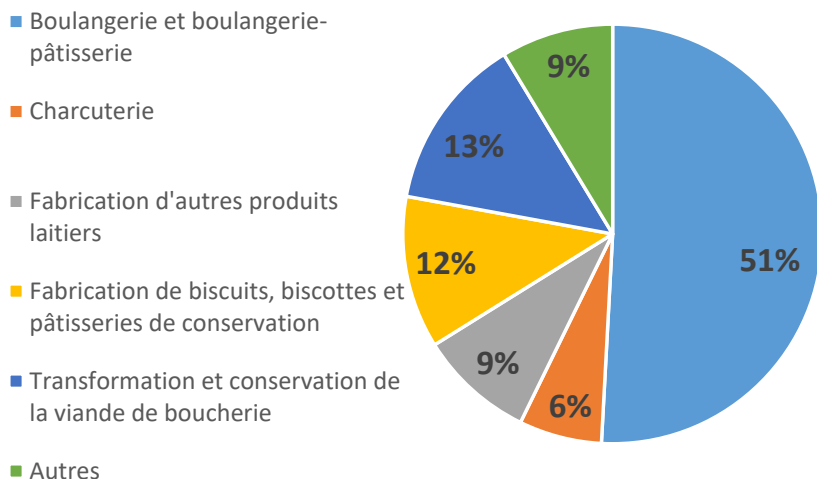


Un 1^{er} enjeu de maintien de l'activité

issu de 4 besoins identifiés par l'analyse et les élus

Répartition effectifs salariés de l'industrie agroalimentaire dans le SCoT

— source ACOSS 2019

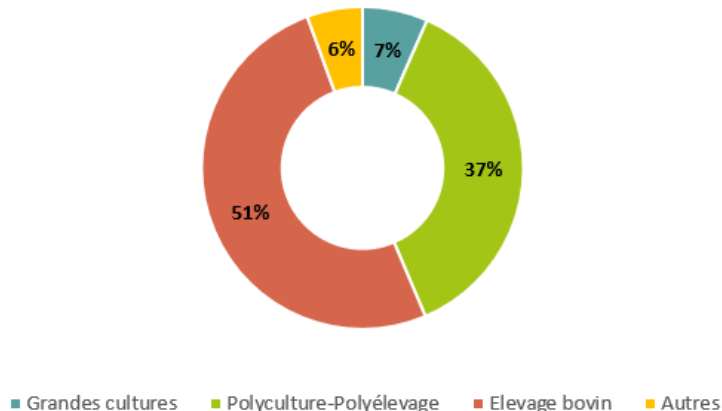


DES CONSTATS

*Une réponse aux besoins alimentaires locaux par une activité agricole diversifiée : on recense environ **40 structures** proposant la vente en **circuits courts** sur le territoire du SCoT.*

*L'industrie agroalimentaire regroupe **plus de 1 200 emplois** sur le territoire soit **4%** de l'emploi total.*

Part d'exploitants par activité — source AGRESTE 2019



UN 4^{ème} BESOIN IDENTIFIÉ

Maintenir une activité agricole, qui répond aux besoins alimentaires locaux

Un 2^{ème} enjeu de maillage du territoire

issu de 3 besoins identifiés par l'analyse et les élus

DES CONSTATS

L'artisanat, un pan de l'économie locale : un tissu de petites entreprises (90% de -5 salariés) et un poids estimé à **15%** de l'emploi local pour plus du **1/3 des établissements** du SCoT.

Un secteur plus résilient : entre 2010 et 2017, le secteur a perdu **2,9%** d'emplois, contre -8% tous secteurs confondus.

Un maillage favorable au maintien de la cohésion sociale et à la proximité des services :

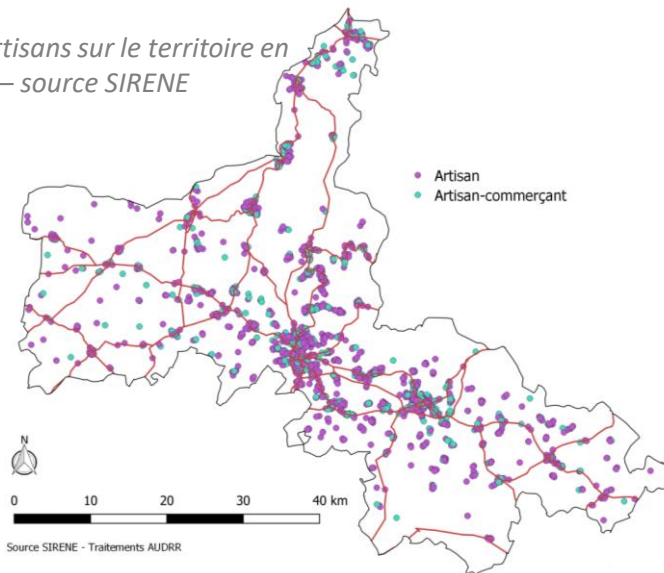
4 000 établissements artisanaux sont répartis sur l'ensemble du territoire.

Quasiment chaque commune du SCoT a son artisan (seules 13 communes ne comptent aucun artisan).

UN 1^{er} BESOIN IDENTIFIÉ

Soutenir un artisanat qui apporte de la proximité, que ce soit en centre-ville ou en Zone d'Activité Artisanale

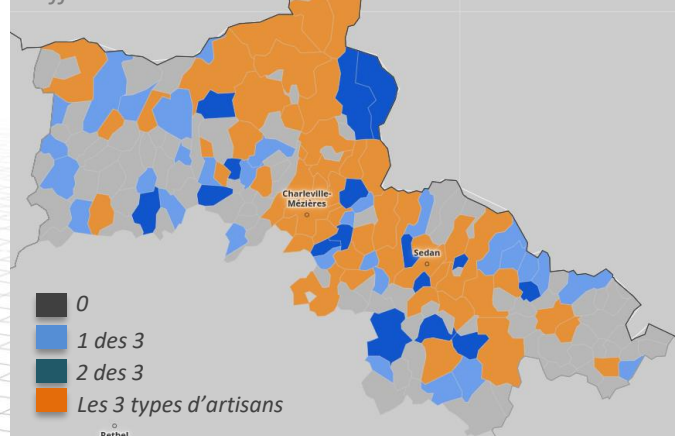
Les artisans sur le territoire en 2019 – source SIRENE



ZOOM

boucheries,
boulangeries,
coiffeurs

sources INSEE-
BPE 2018



Un 2^{ème} enjeu de maillage du territoire

issu de 3 besoins identifiés par l'analyse et les élus

DES CONSTATS

Comme pour l'artisanat, les commerces et les services maillent le territoire et contribuent au maintien de la cohésion sociale :

*1 700 établissements des commerces et de services répartis sur la majeure partie du territoire, qui font **vivre** les centres-villes et centres-bourgs, et apportent de la **proximité** aux habitants (commerces de 1^{ère} nécessité, services etc...).*

Des zones d'activités sur l'ensemble du territoire : 70 zones d'activités recensées par la DDT08, occupant plus de 1 600 hectares en 2013.

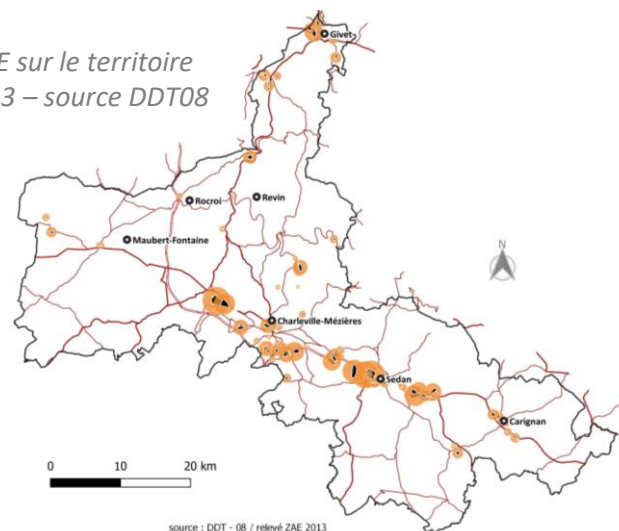
Ces zones d'activités sont principalement occupées par deux types d'activités :

- **Le commerce** : 27% des établissements implantés dans les zones d'activités.
- **L'industrie** : 18%.

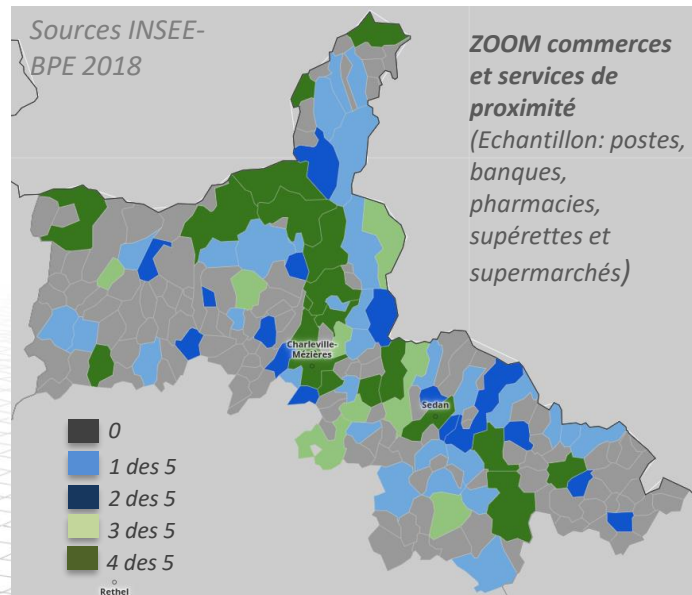
UN 2^{ème} BESOIN IDENTIFIÉ

Soutenir les commerces et les services, supports de proximité

Les ZAE sur le territoire en 2013 – source DDT08



Sources INSEE-BPE 2018



Un 2^{ème} enjeu de maillage du territoire

issu de 3 besoins identifiés par l'analyse et les élus

DES CONSTATS

Le commerce et les services, un secteur important en difficulté: 12% de l'ensemble des établissements du territoire (1 700), en légère progression depuis 2010 (+5,6%), mais **des emplois en forte baisse** (-8,1% entre 2010 et 2017), particulièrement dans les **services de proximité**.

Une vulnérabilité liée à la baisse de population, puisque la consommation locale reste le principal moteur de ce secteur. **Ainsi les chiffres d'affaires diminuent**, à l'exception des pôles de Carignan (en stagnation) et surtout de Givet (en hausse, exclusivement grâce à la progression de la population belge).

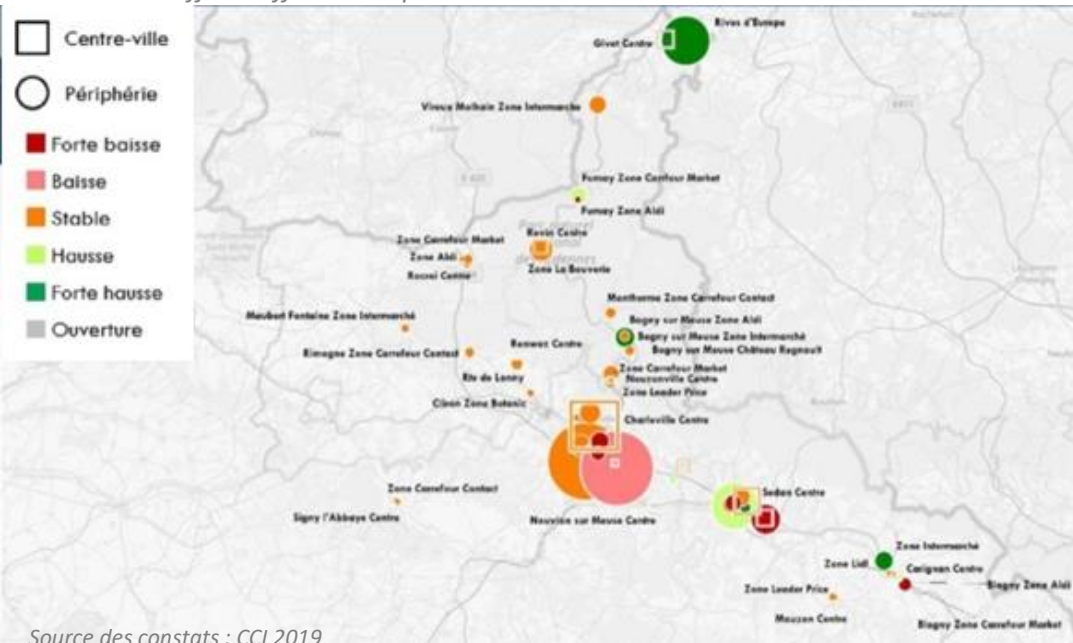
Une des conséquences, un taux de vacance « structurelle » important : plus de 17% des locaux commerciaux étaient vacants en 2017.

Mais des périmètres de commercialité dans les centres-villes qui souvent **ne correspondent plus aux pratiques actuelles** (moins d'habitants, besoin de mixité fonctionnelle etc...).

UN 3^{ème} BESOIN IDENTIFIÉ

Soutenir les commerces et les services à travers des périmètres de commercialité adaptés

Evolution du chiffre d'affaires des pôles commerciaux entre 2016 et 2019 – source CCI



Source des constats : CCI 2019

Un 3^{ème} enjeu de développement économique

issu de 3 besoins identifiés par l'analyse et les élus

DES CONSTATS

Un secteur important pour le territoire : 30,7M€ de chiffre d'affaires en 2019, soit 3,2% du PIB ardennais et 700 emplois directs.

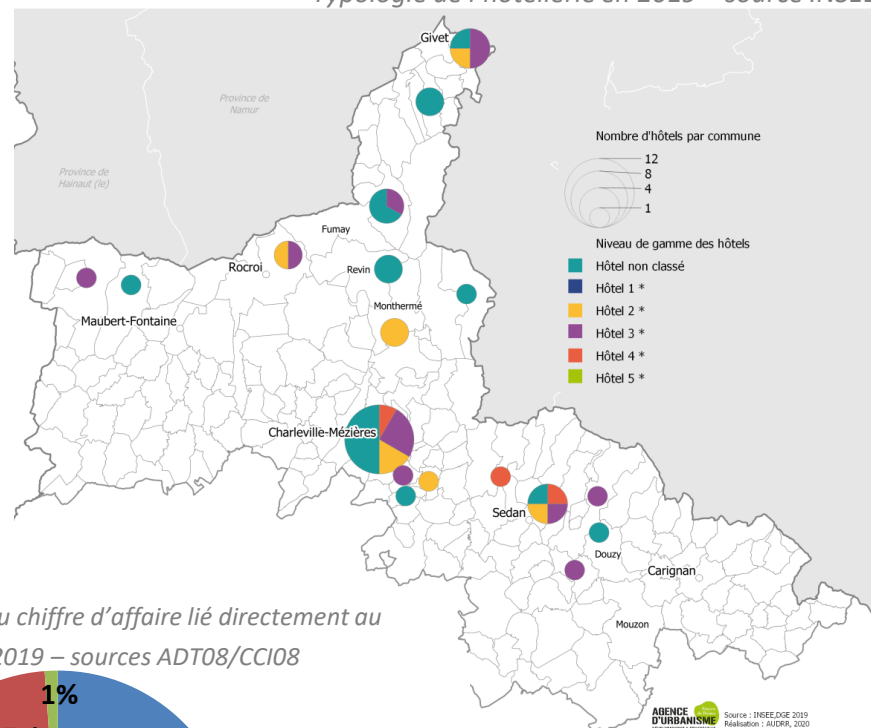
Une offre touristique bien implantée : près de 10 500 lits recensés en 2018 avec une concurrence assez faible côté Belge (parmi les plus gros « concurrents » : 3 900 lits à Bouillon et 4 800 à la La-Roche-en-Ardenne).

Une rentabilité encore limitée malgré la faible concurrence Belge : l'indice de performance et de rentabilité économique dans l'hébergement (RevPar 2018) reste 30% inférieur au niveau national.

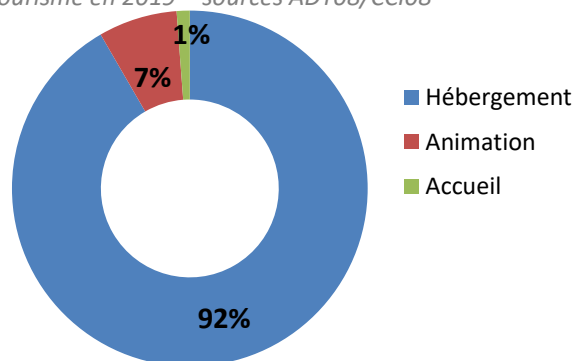
UN 1^{er} BESOIN IDENTIFIÉ

Développer l'activité touristique, un élément stratégique et fédérateur

Typologie de l'hôtellerie en 2019 – source INSEE



Répartition du chiffre d'affaire lié directement au tourisme en 2019 – sources ADT08/CCI08



Un 3^{ème} enjeu de développement économique

issu de 3 besoins identifiés par l'analyse et les élus

DES CONSTATS

Un secteur en croissance : une forte progression au cours de la dernière décennie, **le chiffre d'affaire** directement lié au tourisme **ayant augmenté de 47%** entre 20010 et 2017, soit de 11M€.

Un effet palier localisé depuis 2017 : entre 2017 et 2019, le chiffre d'affaires a poursuivi sa progression sur Ardenne Métropole, stagné sur Ardenne Thiérache mais s'est replié ailleurs.

Une crise sanitaire qui pourrait avoir des effets positifs sur le tourisme local : si l'activité risque d'être convalescente au cours des 3 prochaines années, les touristes privilégieront nécessairement **un tourisme plus local** ainsi que de nouvelles pratiques type « **slow tourisme** ».

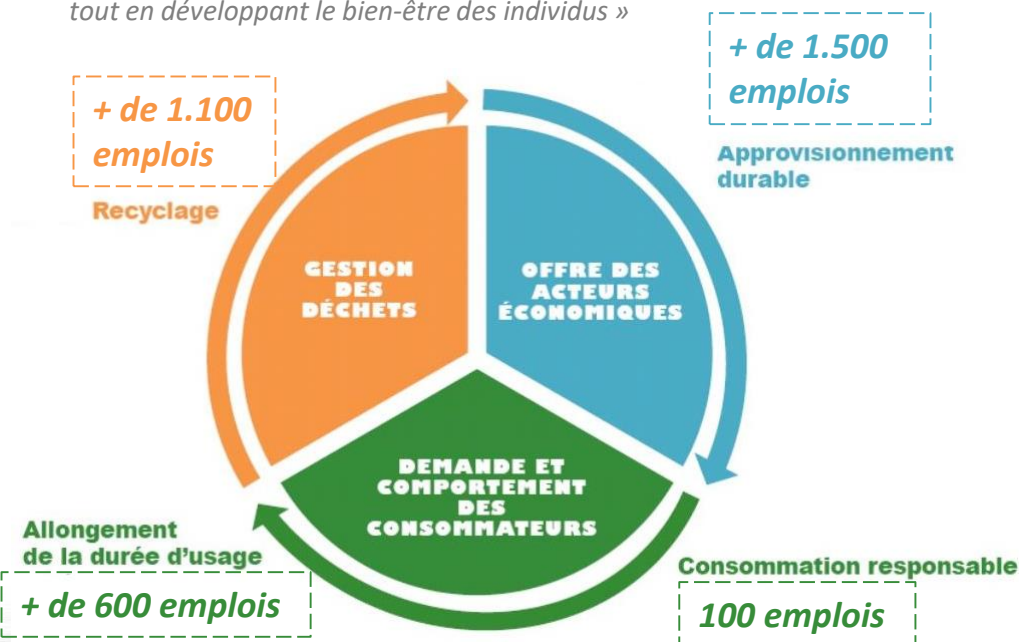
UN 2^{ème} BESOIN IDENTIFIÉ

Développer une activité touristique qui se démarque, en harmonie avec les spécificités du territoire et les nouvelles pratiques

Un 3^{ème} enjeu de développement économique

issu de 3 besoins identifiés par l'analyse et les élus

Economie circulaire (définition ADEME) : « Système économique d'échange et de production qui, à tous les stades du cycle de vie des produits (biens et services), vise à augmenter l'efficacité de l'utilisation des ressources et à diminuer l'impact sur l'environnement tout en développant le bien-être des individus »



Source : Commissariat Général au Développement Durable en février 2017

DES CONSTATS

L'économie circulaire, une filière qui pèse lourd dans l'économie : environ **3 300 emplois** recensés au sein des 4 piliers quantifiables en emploi.

Mais le nombre d'emplois est en diminution :

- Approvisionnement durable (agriculture) : -9,2% entre 2010 et 2016
- Consommation responsable : -30,7% entre 2010 et 2019
- Allongement de la durée d'usage : -6,9% entre 2010 et 2019
- Recyclage : -17% entre 2010 et 2019

UN 3^{ème} BESOIN IDENTIFIÉ
Développer l'économie circulaire

Les prévisions économiques

basées sur des tendances et une dynamique

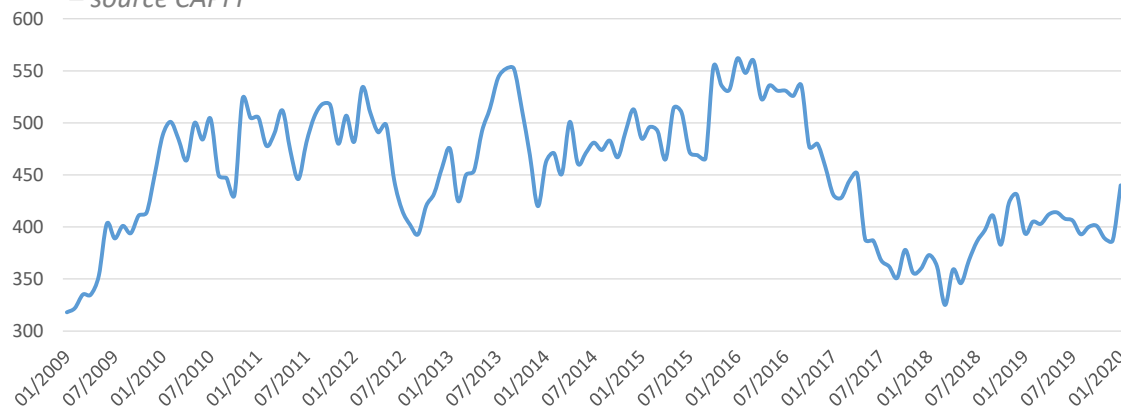
DES TENDANCES

La crise de 2008 est derrière nous : après l'envolée des procédures collectives en 2010, tant en France que sur le territoire du SCoT, il a fallu attendre 2018 pour retrouver un niveau similaire à celui d'avant crise, avant une légère dégradation conjoncturelle, plus modérée, en 2019.

En revanche, l'amélioration de l'environnement économique à partir de 2015 a moins profité au tissu économique local.

Nombre d'entreprises en procédure collective au cours des 12 derniers mois sur le SCoT

— source CAPFI



Nombre d'entreprises en procédure collective au cours des 12 derniers mois en France

— source CAPFI



Les prévisions économiques

basées sur des tendances et une dynamique

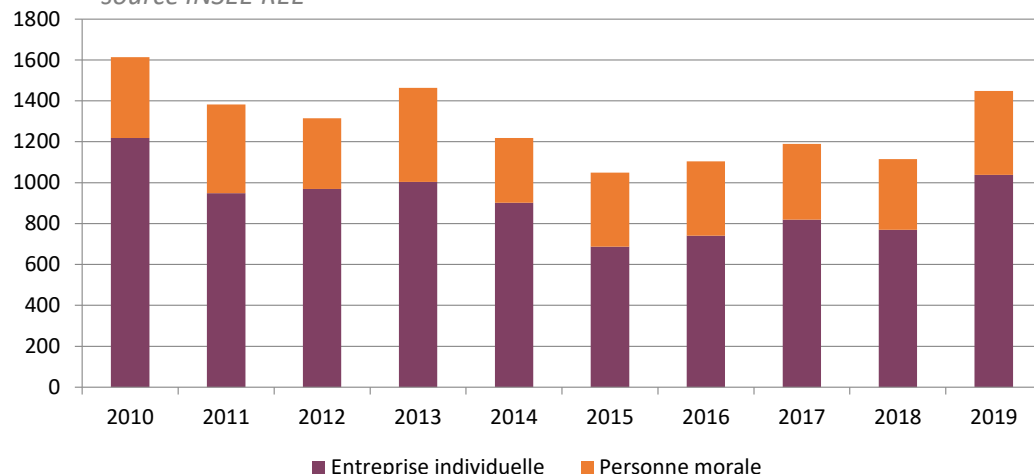
UNE DYNAMIQUE

La création d'établissements : chaque année, **1 300 établissements** sont créés en moyenne sur le territoire, apportant un gain d'environ **850 emplois pérennes** à 3 ans (soit environ 1% de l'ensemble des emplois).

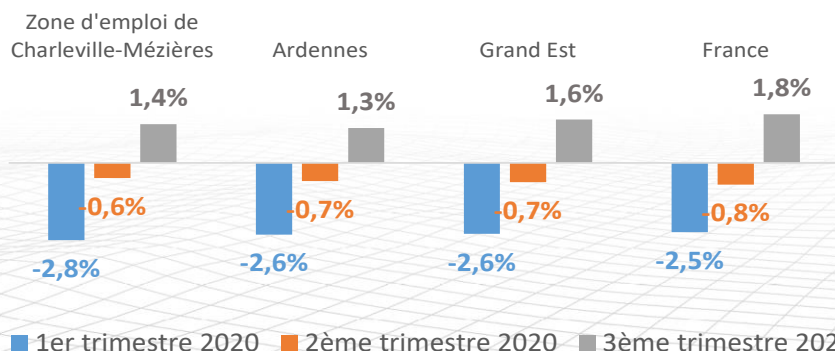
Une forte contraction de l'emploi due à la crise sanitaire, mais aux effets limités : le début de la crise sanitaire a été particulièrement impactant pour la zone d'emploi de Charleville-Mézières : -3% d'emplois au 1^{er} trimestre 2020, avec notamment une réduction quasi de moitié des effectifs intérimaires.

L'effet a été plus amorti au 2^{ème} trimestre (-0,6%, en dépit d'un fort recul de l'hôtellerie-restauration), **tandis que le 3^{ème} trimestre a permis un léger rebond de +1,4%.**

Evolution du nombre de créations d'établissements sur le SCoT Nord Ardennes – source INSEE REE



Evolution des effectifs salariés du secteur privé – source ACOSS, données CVS, évolution par rapport au trimestre précédent



Les prévisions économiques

basées sur des tendances et une dynamique

UNE DYNAMIQUE

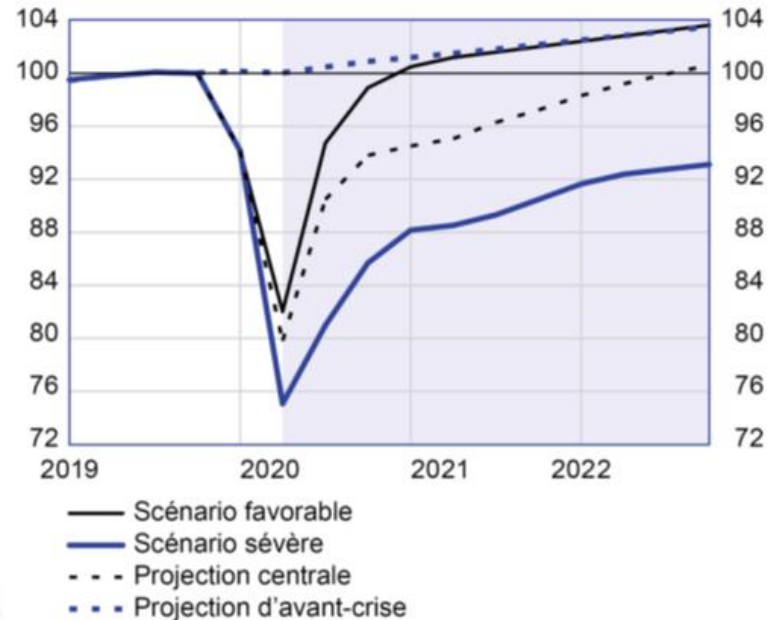
Selon la banque de France et l'INSEE, une fois la crise sanitaire maîtrisée, **le moteur économique devrait redémarrer**, avec une temporalité et une vigueur qui demeurent toutefois incertaines.

Trois scénarios sont privilégiés :

1. **Scénario « central »** : recul du PIB en 2020, rebond en 2021, puis lente reprise de l'activité
2. **Scénario « favorable »** : la circulation du virus se réduit suffisamment pour permettre un rebond plus significatif
3. **Scénario « sévère »** : la circulation du virus s'aggrave, entraînant le maintien de contraintes sanitaires fortes et un regain d'activité nettement plus modéré en 2021.

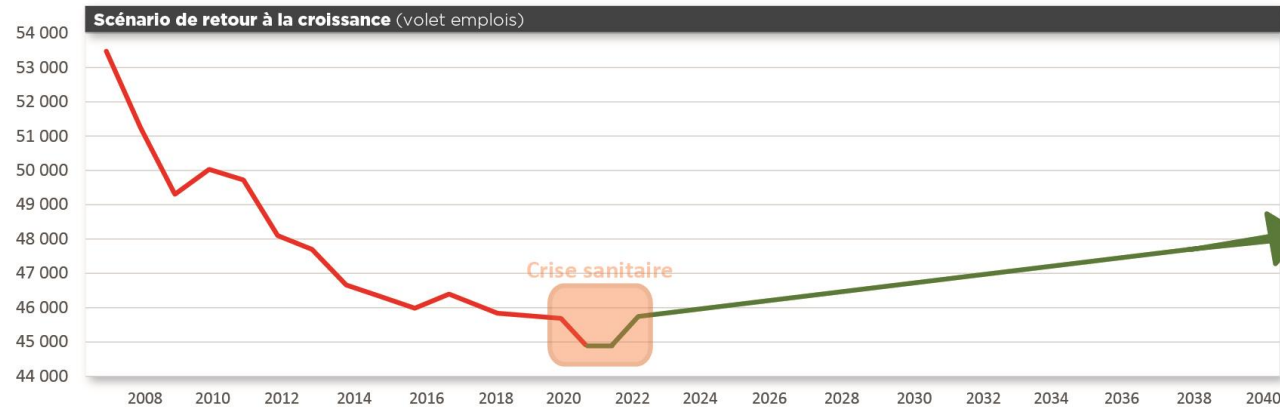
Contenu de la reprise économique française vigoureuse en cette sortie de crise sanitaire, le scénario favorable de la banque de France décrit ici paraît depuis surpassé par la réalité.

Les 3 scénarios de reprise – sources INSEE jusqu'au 1er trimestre 2020, projections Banque de France ensuite



Les prévisions économiques

Un scénario de « retour à la croissance économique »



Imbriqué avec le scénario démographique évoqué plus tôt, cette hypothèse de retour à la croissance vise 2 600 emplois salariés privés supplémentaires sur le SCoT Nord Ardennes à horizon 2040.

Description du scénario volontariste : recul plus modéré de l'emploi en 2020 et 2021 (-1%) mais également un rythme de reprise légèrement mieux orienté à compter de 2022 (+0,4%). À horizon 2040, le SCoT Nord Ardennes compterait dès lors 2600 emplois salariés privés de plus qu'en 2019.

3^{ème} PARTIE



La mobilité et les équipements

Les pratiques du territoire par ses habitants
et son organisation

*2 grands enjeux et une 1^{ère} piste d'organisation
du territoire ...*

... issus du diagnostic et des ateliers de travail

Le 1^{er} enjeu des mobilités au quotidien

issu de 5 besoins identifiés par l'analyse et les élus

DES CONSTATS

Un territoire qui, de part sa morphologie, reste dépendant de la voiture : les **secteurs les plus excentrés** de ce territoire particulièrement étendu, au nombreuses zones rurales, présentent des taux de motorisation conséquents.

De faibles taux de motorisation sur les pôles atteints grâce aux Transports en Commun, mais également amplifiés par la part plus élevée de ménages « captifs » (en difficulté).

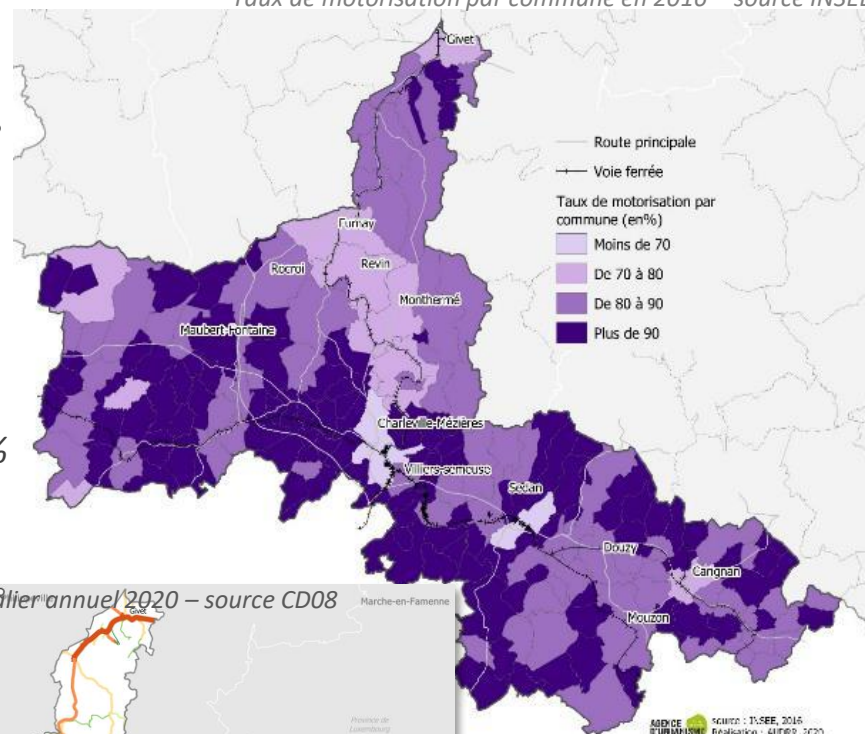
Une part modale qui continue de croître : elle passe de 78% des déplacements pendulaires en 2006 à **82%** en 2016.

Une fréquentation importante de certains axes : plus de **50%** des actifs des CC Vallées et Plateau d'Ardenne, d'Ardenne Thiérache et des Portes du Luxembourg se déplacent tous les jours vers un autre EPCI pour travailler, principalement vers Ardenne Métropole et Ardenne, Rives de Meuse.

UN 1^{er} BESOIN IDENTIFIÉ

Réduire la part de l'automobile dans les déplacements

Taux de motorisation par commune en 2016 – source INSEE



Trafic moyen journalier annuel 2020 – source CD08



Source des constats :
INSEE 2016

Le 1^{er} enjeu des mobilités au quotidien

issu de 5 besoins identifiés par l'analyse et les élus

DES CONSTATS

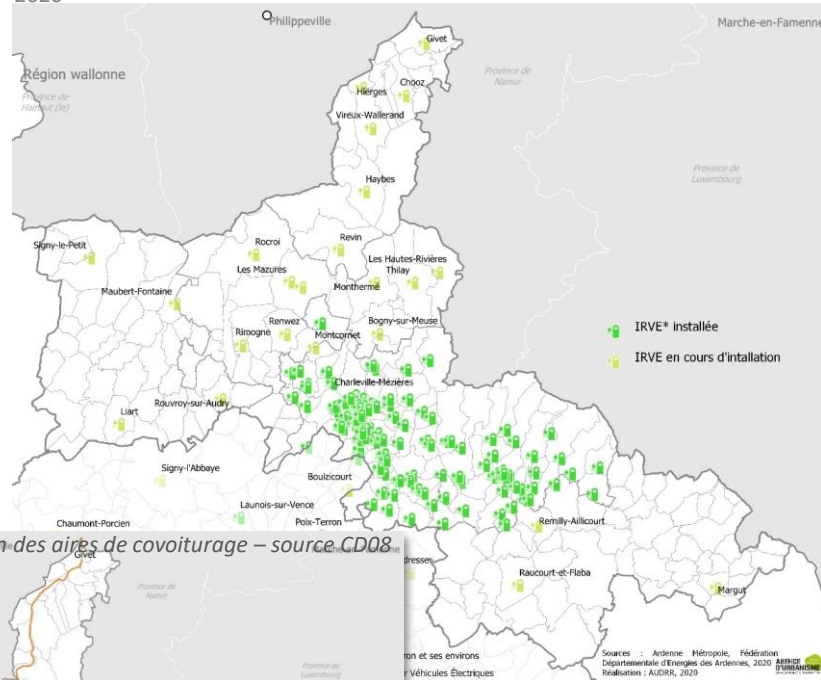
Un réseau important de solutions alternatives et décarbonnées en contrepartie : en complément du réseaux de **transports en communs** déployé sur Ardenne Métropole, ou des **taxis à la carte** sur la CC Ardenne Rives de Meuse (et des différents dispositifs solidaires), le territoire dispose d'un **service d'autopartage de véhicules électriques** (32 voitures disponibles sur 19 communes) complété d'un **maillage complet de bornes électriques**, en cours de développement.

Une pratique du covoiturage encore peu accompagnée : seulement 2 aires de covoiturage recensées sur le territoire.

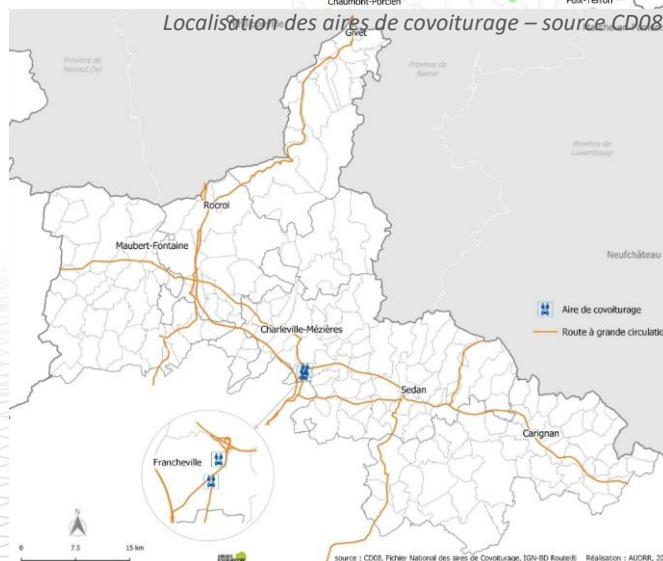
UN 2^{ème} BESOIN IDENTIFIÉ

Coordonner les solutions alternatives et décarbonnées

Localisation prévisionnelle des bornes de recharge électrique – sources FDEA – AM 2020



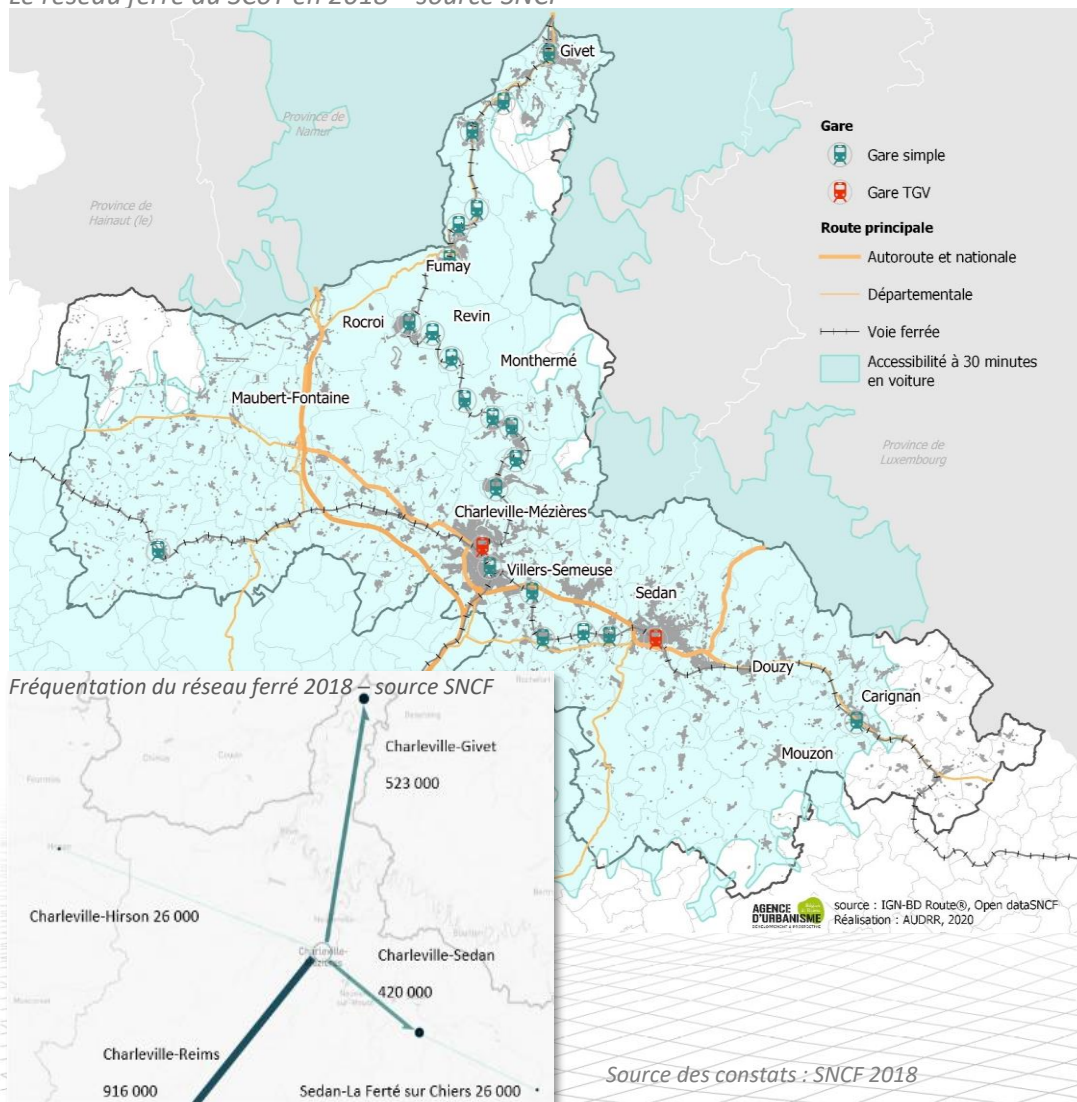
Localisation des aires de covoiturage – source CD08



Le 1^{er} enjeu des mobilités au quotidien

issu de 5 besoins identifiés par l'analyse et les élus

Le réseau ferré du SCoT en 2018 – source SNCF



DES CONSTATS

Une offre développée et pertinente : 2 gares TGV, 21 gares TER, principalement le long de la Meuse, où se trouve la majorité des habitants (110 000 hab, soit 60% de la population). L'offre est d'ailleurs en cours d'amélioration actuellement.

Mais une fréquentation encore limitée : bien qu'étant en hausse depuis 2015 entre Charleville et Sedan, et stable entre Reims et Charleville, avec une majorité d'utilisateurs réguliers (actifs, étudiants), la fréquentation est en diminution sur l'axe Givet-Charleville, notamment en raison de perturbations liés à des travaux, mais avec une majorité de voyageurs occasionnels (touristes et autres...).

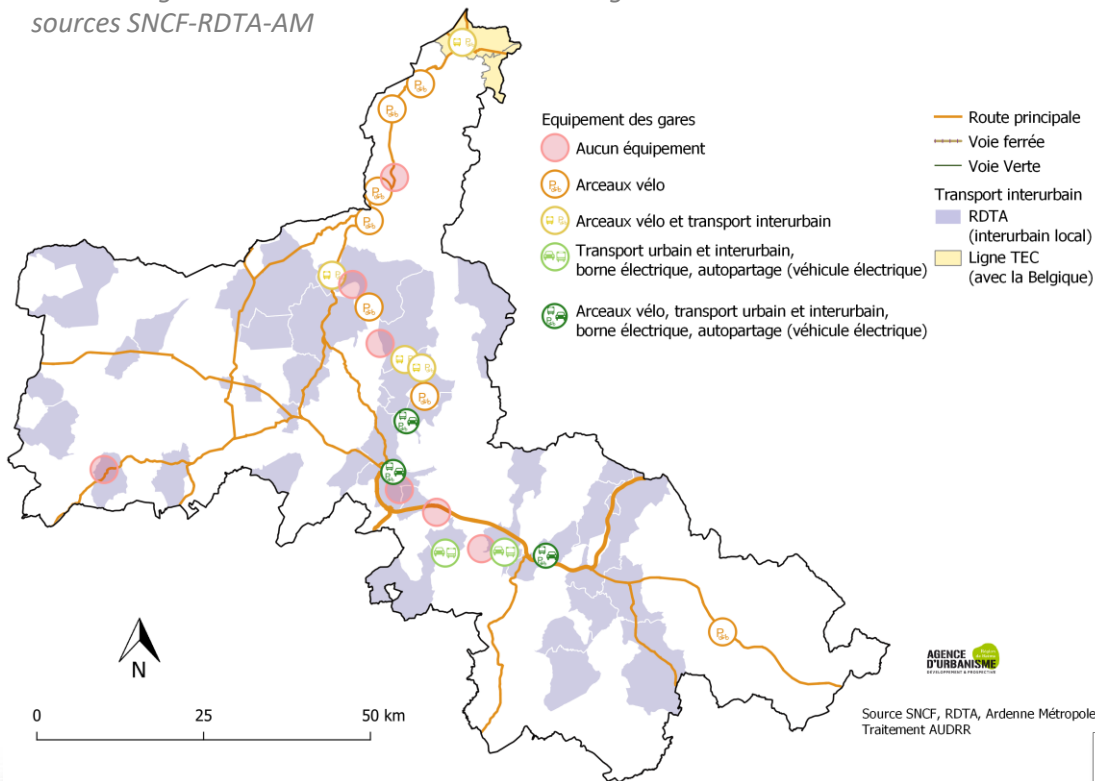
UN 3^{ème} BESOIN IDENTIFIÉ

Améliorer la fréquentation d'un réseau ferré au maillage adapté

Le 1^{er} enjeu des mobilités au quotidien

issu de 5 besoins identifiés par l'analyse et les élus

Les aménagements intermodaux aux abords des gares en 2020 –
sources SNCF-RDTA-AM



DES CONSTATS

Une offre intermodale complète sur le cœur du SCoT : 3 gares équipées d'arceaux vélo, de bornes électriques, de voitures électriques en autopartage et disposant de transports collectifs urbains et interurbains.

Une offre intermodale encore limitée sur la partie Nord du SCoT : des gares équipées d'arceaux vélo et parfois de transports en commun interurbains.

Des portes d'entrées du territoire encore sans solution alternative à la voiture.

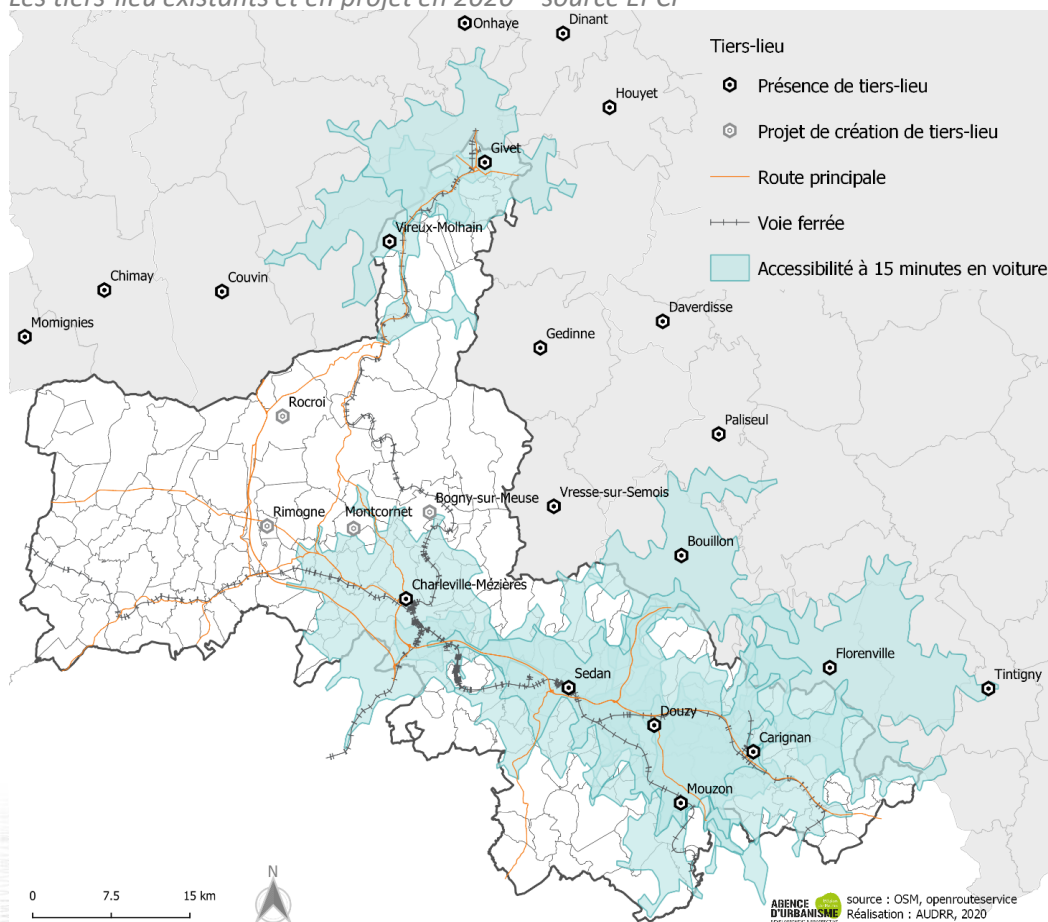
UN 4^{ème} BESOIN IDENTIFIÉ

Développer l'offre intermodale

Le 1^{er} enjeu des mobilités au quotidien

issu de 5 besoins identifiés par l'analyse et les élus

Les tiers-lieu existants et en projet en 2020 – source EPCI



DES CONSTATS

Une couverture fibre totale : d'ici **2024**, la totalité du territoire du SCoT sera desservie par la fibre.

Une majorité d'habitants à proximité d'un tiers lieux : **70%** de la population habite à moins de 15mn d'un tiers lieux.

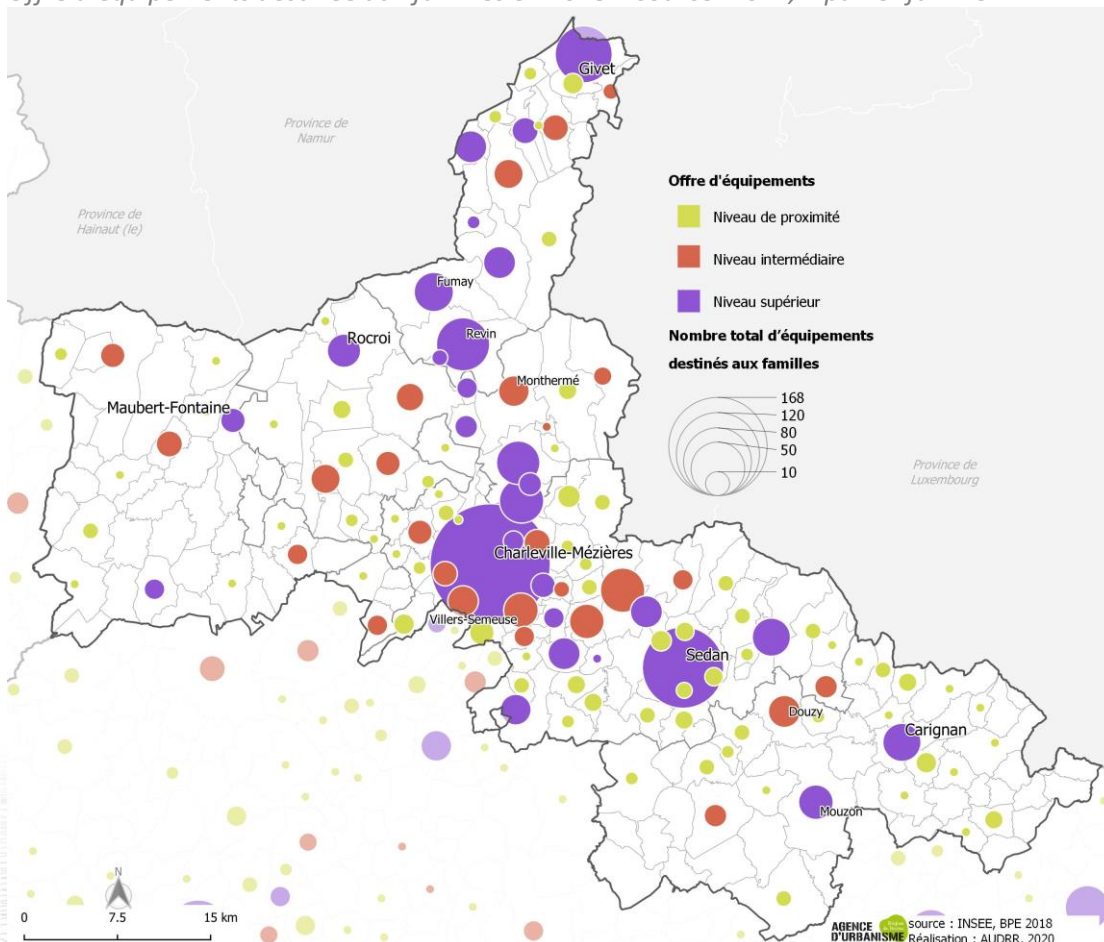
UN 5^{ème} BESOIN IDENTIFIÉ

Accompagner les nouveaux modes de travail qui participent à la réduction des déplacements

Le 2^{ème} enjeu des conditions de vie

issu de 5 besoins identifiés par l'analyse et les élus

Offre d'équipements destinée aux familles en 2018 – source INSEE, « panier famille* »



DES CONSTATS

Une bonne accessibilité à la plupart des équipements destinés aux familles : 417 équipements disséminés sur le territoire, pour un taux d'équipement de proximité de 14,6/1 000 familles, largement supérieur aux moyennes régionale et nationale.

Un accès aux équipements « supérieurs » plus difficile : 75 équipements sur le territoire pour un taux de 2,6/1 000 familles, légèrement inférieur aux moyennes régionale et nationale.

UN 1^{er} BESOIN IDENTIFIÉ

Apporter de bonnes conditions de vie aux familles

Le 2^{ème} enjeu des conditions de vie

* Guide de lecture du *panier famille* de l'INSEE

Niveau de proximité

Enseignement: école élémentaire

Sport-loisirs: tennis/terrain multisport

Niveau intermédiaire

Enseignement: école maternelle/collège

Sport-loisirs: salle de sport/Athlétisme/natation

+ Santé: Orthoptiste/Sage-Femme/Crèche

Niveau supérieur

Enseignement: lycée (général et/ou pro)

Sport-loisirs: cinéma

Santé: urgences/maternité/pédiatre/gynéco/
orthoptiste/services à domicile enfants
handicapés

+ services aux particuliers: pôle emploi

+ transports: gare

Zoom sur la méthode INSEE utilisée

- Des équipements adaptés à chaque étape de la vie
3 types de paniers pour 3 moments importants de nos vies :
les jeunes, les familles, les seniors

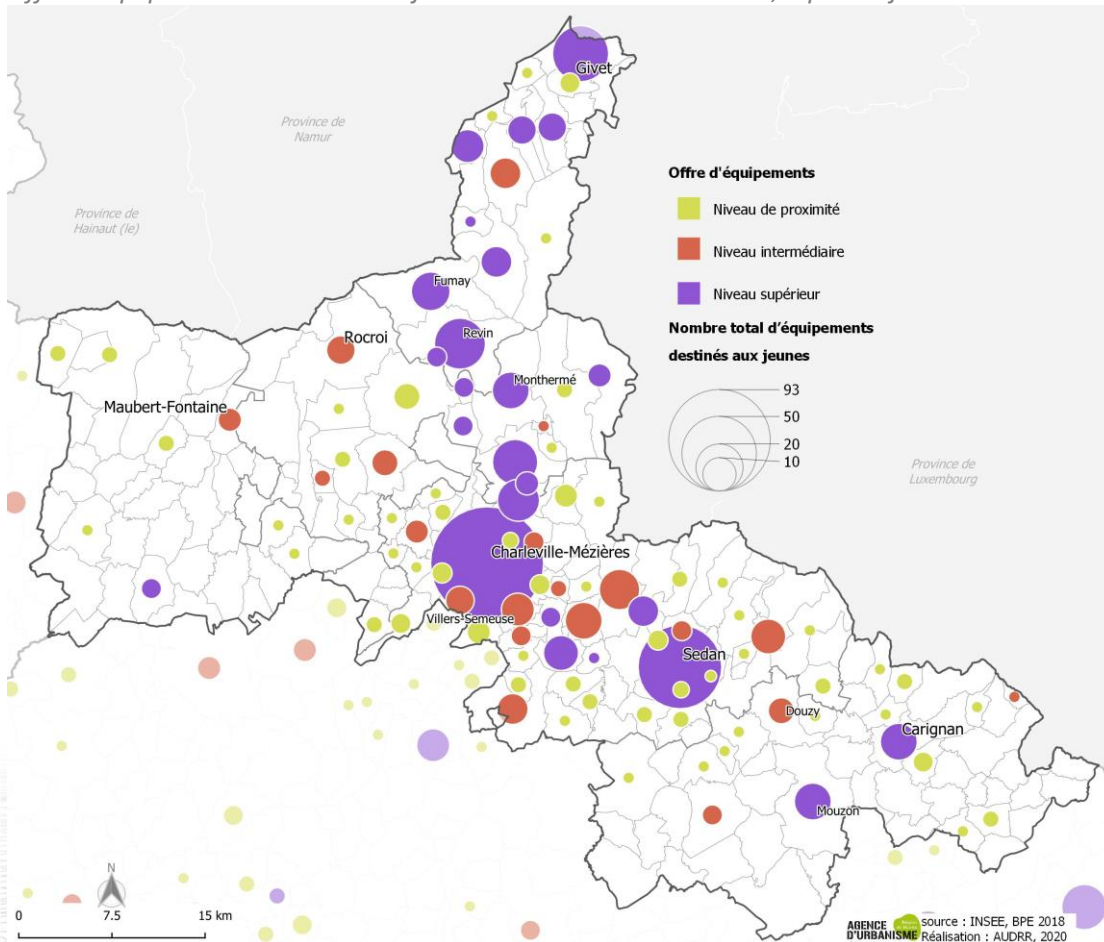
- Des équipements classés selon leur rayonnement : 3
niveaux de rayonnement relatifs au rythme de
fréquentation, à leur utilité et leur niveau d'attractivité :
proximité, intermédiaire, supérieur



Le 2^{ème} enjeu des conditions de vie

issu de 5 besoins identifiés par l'analyse et les élus

Offre d'équipements destinée aux jeunes en 2018 – source INSEE, « panier jeunes* »



DES CONSTATS

Un niveau d'équipement élevé pour les jeunes et la présence du campus Sup Ardenne : quelque soit le type et le niveau de rayonnement de l'équipement, le territoire profite d'un **taux plus élevé** qu'en moyenne sur le reste de la Région Grand Est ou de la France.

Mais une distribution géographique plus concentrée : les équipements intermédiaires (ex: écoles de conduite) et supérieurs (ex: centres de formation) sont assez concentrés sur les zones les plus peuplées (cœur du SCoT, vallée de la Meuse), un risque pour l'**autonomie des jeunes**.

UN 2^{ème} BESOIN IDENTIFIÉ

Maintenir les jeunes sur le territoire, en favorisant leur autonomie

Le 2^{ème} enjeu des conditions de vie

* Guide de lecture du *panier jeunes* de l'INSEE

Niveau de proximité

Sport-loisirs: tennis/terrain multisport

Niveau intermédiaire

Sport-loisirs: salle de sport/Athlétisme/natation

+ services aux particuliers: école de conduite

Niveau supérieur

Sport-loisirs: cinéma

services aux particuliers: pôle emploi/agence interim

+ Enseignement: centre formation apprentis

+ Santé: maternité/gynéco

+ Transport: gare

Zoom sur la méthode INSEE utilisée

- Des équipements adaptés à chaque étape de la vie
3 types de paniers pour 3 moments importants de nos vies :
les jeunes, les familles, les seniors

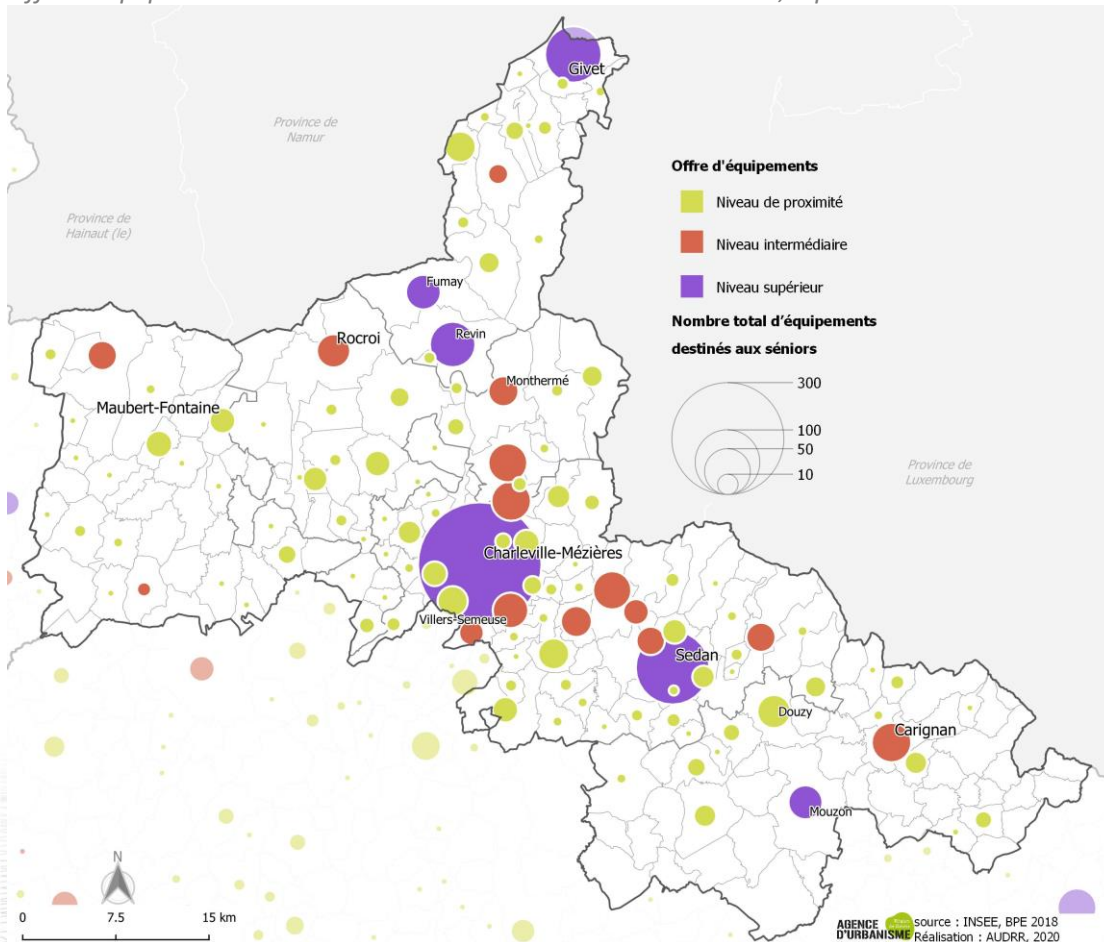
- Des équipements classés selon leur rayonnement : 3
niveaux de rayonnement relatifs au rythme de
fréquentation, à leur utilité et leur niveau d'attractivité :
proximité, intermédiaire, supérieur



Le 2^{ème} enjeu des conditions de vie

issu de 5 besoins identifiés par l'analyse et les élus

Offre d'équipements destinée aux séniors en 2018 – source INSEE, « panier séniors* »



DES CONSTATS

Une bonne accessibilité aux équipements de proximité destinés aux séniors : 1 046 équipements de proximité pour un taux de 18,8/1 000 séniors, supérieur aux moyennes régionale et nationale.

Mais un accès plus difficile aux équipements intermédiaires et supérieurs : ces équipements, moins nombreux qu'en Région ou en France en moyenne, restent concentrés sur les zones les plus peuplées, un **risque d'isolement** pour de nombreuses personnes âgées.

UN 3^{ème} BESOIN IDENTIFIÉ

Apporter de bonnes conditions de vie aux séniors

Le 2^{ème} enjeu des conditions de vie

* Guide de lecture du *panier seniors* de l'INSEE

Niveau de proximité

Santé: médecin

généraliste/Infirmier/Pharmacie/masseur
Kinésithérapeute

Sport-loisirs: Boulodrome/Terrain
multisports/Tennis

Niveau intermédiaire

Santé: service d'aide à la
personne/hébergement/laboratoire analyses

Sport-loisirs: natation

+ commerces: magasin d'optique

Niveau supérieur

Santé: urgences/soins à domicile/
cardiologue

Sport-loisirs: cinéma

Zoom sur la méthode INSEE utilisée

- Des équipements adaptés à chaque étape de la vie
3 types de paniers pour 3 moments importants de nos vies :
les jeunes, les familles, les seniors

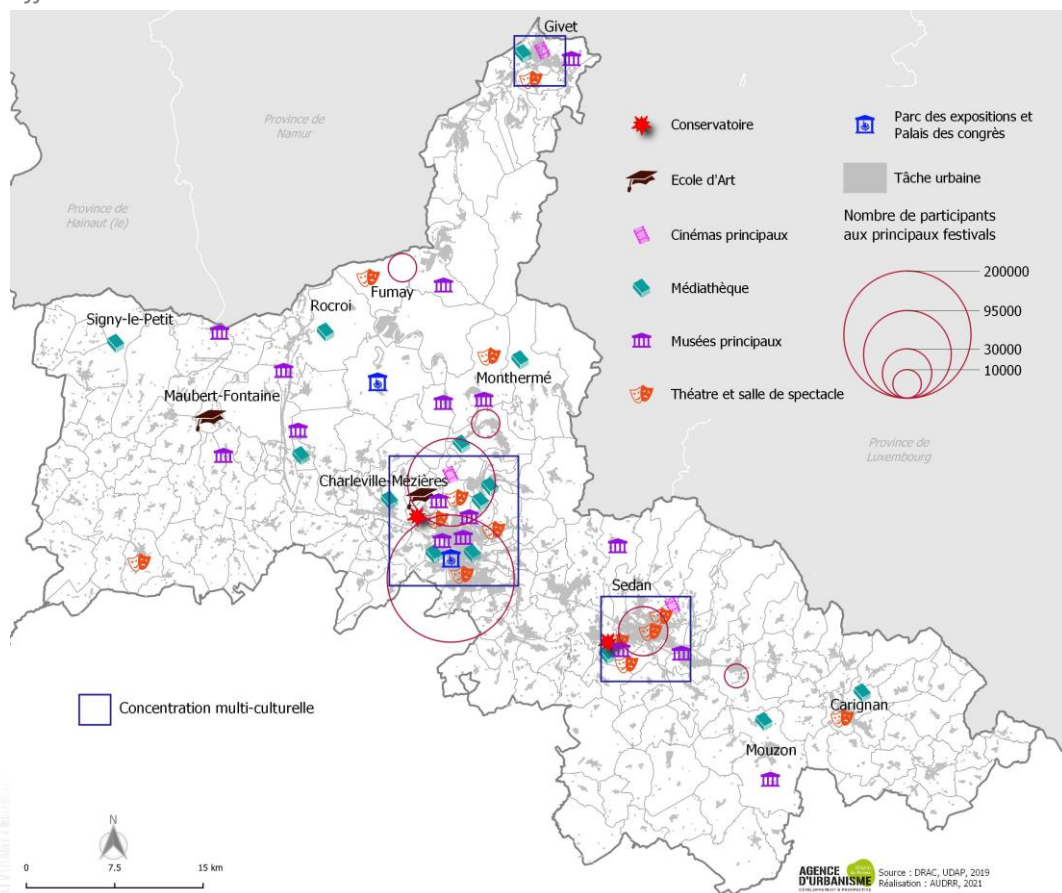
- Des équipements classés selon leur rayonnement : 3
niveaux de rayonnement relatifs au rythme de
fréquentation, à leur utilité et leur niveau d'attractivité :
proximité, intermédiaire, supérieur



Le 2^{ème} enjeu des conditions de vie

issu de 5 besoins identifiés par l'analyse et les élus

Offre culturelle en 2019 – source DRAC



DES CONSTATS

Un bon accès à la culture et à ses équipements sur l'ensemble du territoire : 2 localités multiculturelles à Sedan et Charleville-Mézières, des secteurs à rayonnement local (Givet et Mouzon), et des sites à rayonnement local sur d'autres communes.

Un rayonnement culturel qui dépasse le territoire : certains équipements et l'offre immatérielle ont un rayonnement qui dépasse le territoire. **Un moteur pour l'attractivité, l'identité et l'économie,** qui permet de garantir la pérennité des équipements présents et donc leur accessibilité aux habitants.

UN 4^{ème} BESOIN IDENTIFIÉ

Garantir un bon accès à la culture pour tous

Le 2^{ème} enjeu des conditions de vie

issu de 5 besoins identifiés par l'analyse et les élus

DES CONSTATS

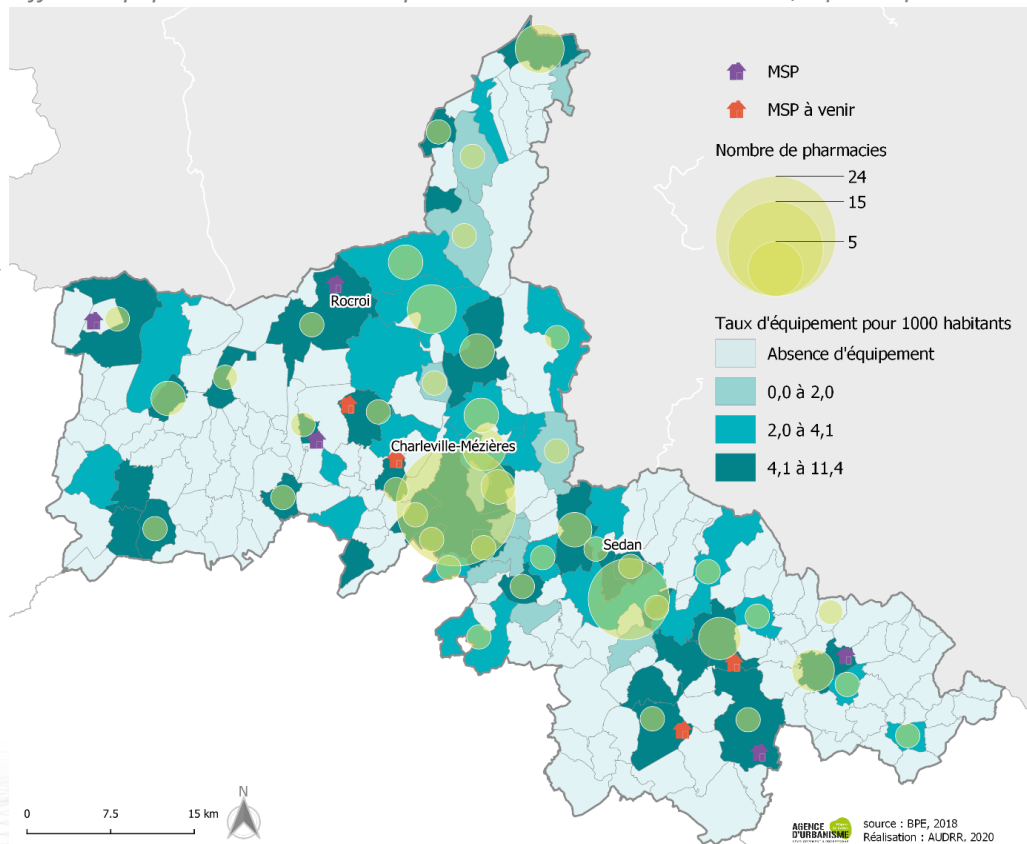
Un accès satisfaisant aux équipements de santé de proximité, notamment grâce aux Maisons de Santé Pluriprofessionnelles : 774 professionnels de santé pour une densité médicale de 3,79/1000 habitants, équivalent aux moyennes régionale et nationale.

Mais de nombreuses communes « isolées » : 2/3 des communes du territoire sans professionnel de santé, et des distances à parcourir qui rendent vulnérables les seniors et les ménages en difficulté financière.

UN 5^{ème} BESOIN IDENTIFIÉ

Conserver de bonnes conditions d'accès aux soins pour tous

Offre d'équipements de santé de proximité en 2018 – source INSEE, « panier proximité * »



Le 2^{ème} enjeu des conditions de vie

* Guide de lecture du *panier séniors* de l'INSEE

Zoom sur la méthode INSEE utilisée

Des équipements classés selon leur rayonnement : 3 niveaux de rayonnement relatifs au rythme de fréquentation, à leur utilité et leur niveau d'attractivité : *proximité*, *intermédiaire*, *supérieur*.



5 équipements de proximité :

- Médecin généraliste
- Chirurgien-dentiste
- Infirmier
- Masseur
- Pharmacie

5 équipements intermédiaires :

- Sage-femme
- Orthophoniste
- Pédicure-podologue
- Psychologue
- Laboratoire d'analyse et de biologie médicale

18 équipements supérieurs :

- Etablissement de santé court, moyen ou long séjour
- Urgences,
- Maternité,
- Orthoptiste,
- Psychomotricien
- Soins à domicile pour personnes âgées
- Services pour adultes ou enfants handicapés
- Structures psychiatriques
- 10 spécialistes

Le 2^{ème} enjeu des conditions de vie

issu de 5 besoins identifiés par l'analyse et les élus

DES CONSTATS

Un accès plus difficile aux équipements de santé intermédiaires, qui fragilise les femmes et les enfants : le niveau d'équipement est inférieur aux moyennes régionale et nationale, et sa distribution géographique beaucoup plus clairesmée.

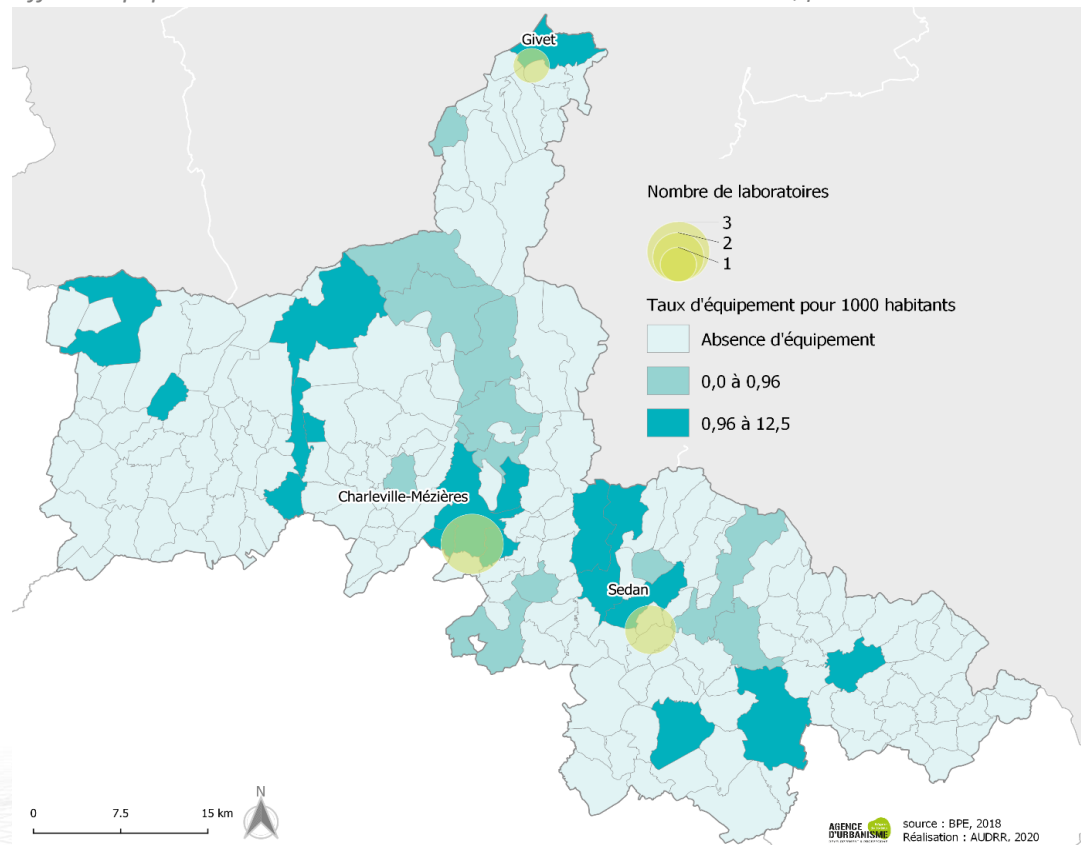
Un risque pour la prise en charge et le suivi de certains enfants (troubles du langage par ex) et des **femmes enceintes**.

Un accès aux laboratoires d'analyse principalement sur Charleville-Mézières, mais la possibilité de réaliser certains actes en pharmacie.

UN 5^{ème} BESOIN IDENTIFIÉ

Conserver de bonnes conditions d'accès aux soins pour tous

Offre d'équipements de santé intermédiaire en 2018 – source INSEE, panier « intermédiaire* »



Le 2^{ème} enjeu des conditions de vie

issu de 5 besoins identifiés par l'analyse et les élus

DES CONSTATS

Une offre de soins spécialisée déficitaire : une densité de spécialistes (80 médecins sur le territoire) presque **2 fois plus faible** qu'en France (0,39‰ contre 0,68‰ en France), ce qui rallonge **les délais d'attente** en consultation.

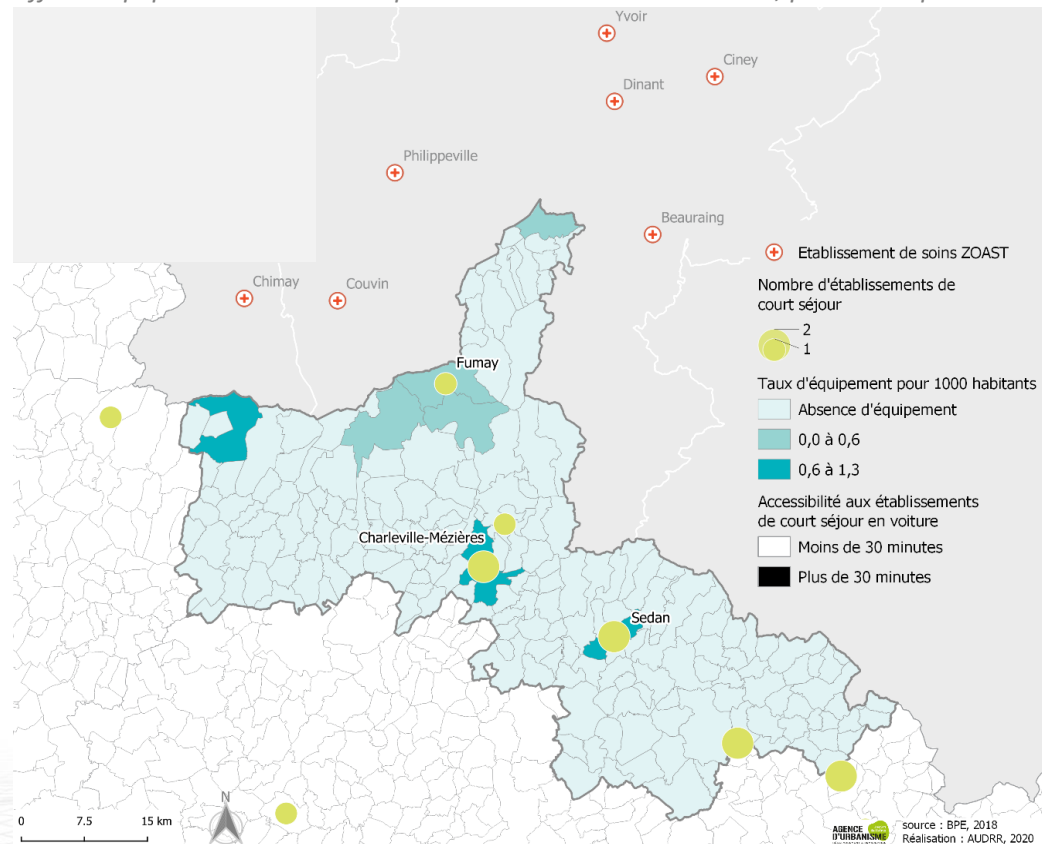
Une concentration de l'offre : qu'il s'agisse de spécialiste, des urgences ou de services hospitaliers de cours séjours (6), ils sont concentrés sur quelques communes.

Un accès aux urgences de l'autre côté de la frontière : de nombreux habitants, de l'Ouest, du Nord ou de l'Est du territoire, se tournent vers la Belgique en cas d'urgence.

UN 5^{ème} BESOIN IDENTIFIÉ

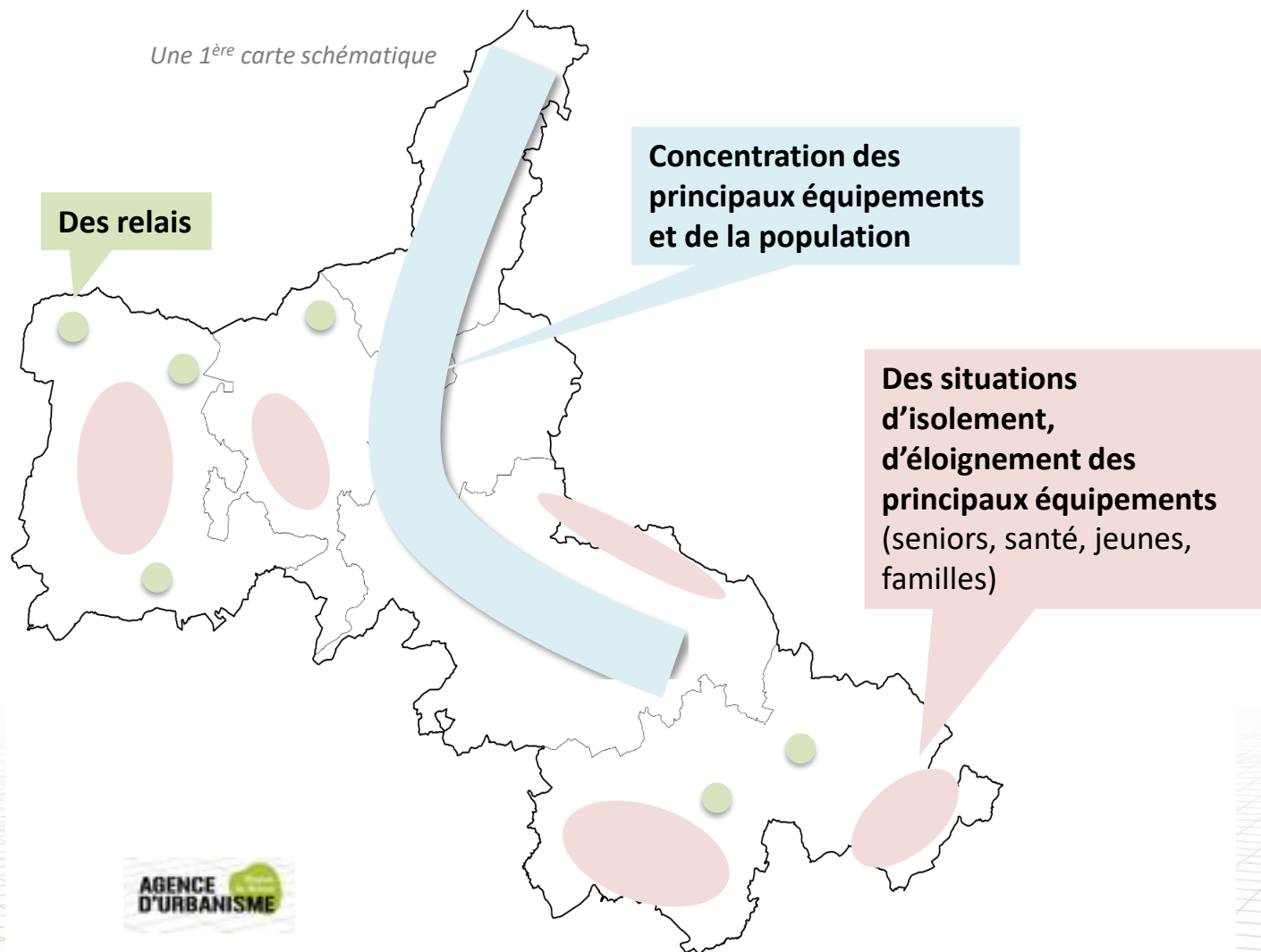
Conserver de bonnes conditions d'accès aux soins pour tous

Offre d'équipements de santé supérieure en 2018 – source INSEE, panier « supérieur* »



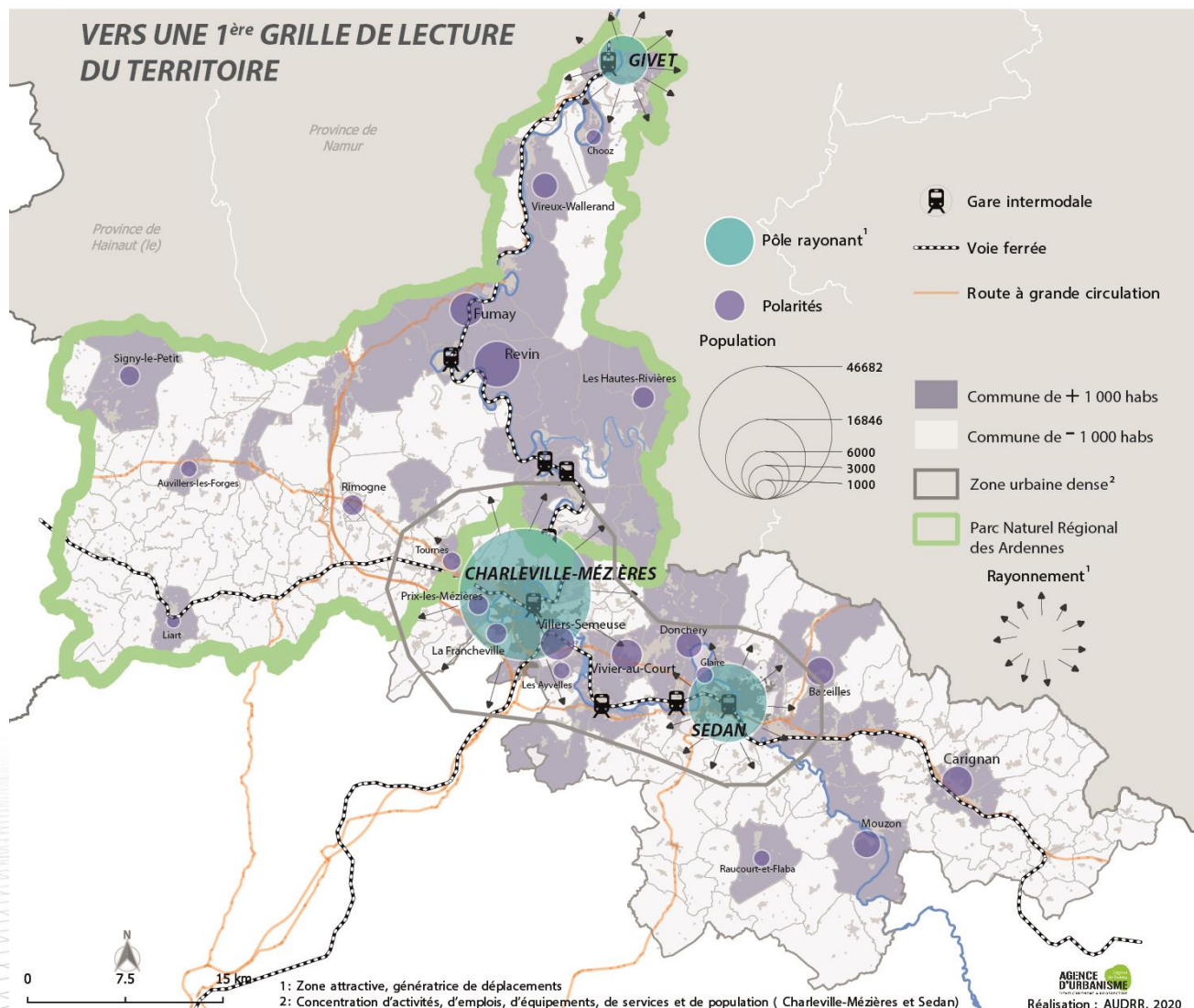
Vers une 1^{ère} piste d'organisation du territoire

issue de l'analyse des mobilités au quotidien et des conditions de vie

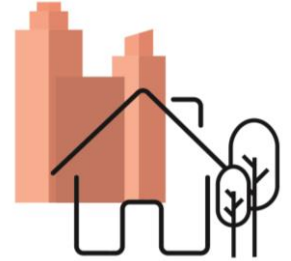


Vers une 1^{ère} piste d'organisation du territoire

issue de l'analyse des mobilités au quotidien et des conditions de vie



4^{ème} PARTIE



Le foncier

Vers une gestion économe de l'espace,
à travers les pistes de densification possibles

Une 1^{ère} traduction du scénario de développement en matière d'aménagement et de gestion de l'espace, issue du diagnostic, de l'observation des tendances passées et des ateliers de travail

Un enjeu fort de gestion économe de l'espace traduit à travers 6 pistes de densifications identifiées par l'analyse et les élus

Retour sur les tendances passées

Quelle occupation du sol et quelle consommation foncière ces dernières années ?

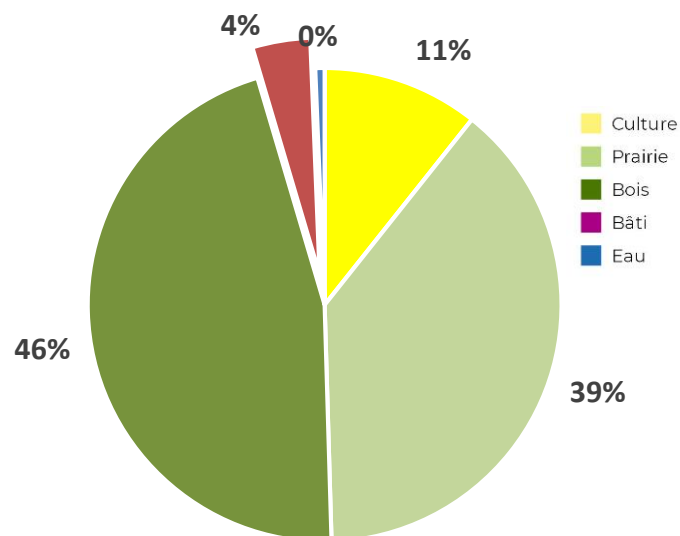
DES CONSTATS

Un territoire occupé en majorité par des espaces naturels :
seulement **4% d'espaces urbanisés** en 2017 et des contraintes d'aménagements liées aux risques naturels (vallée de la Meuse).

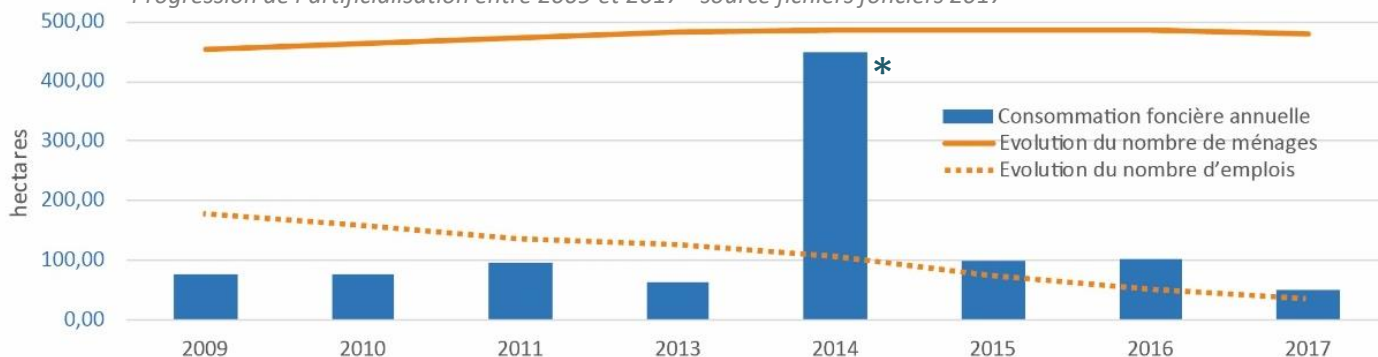
Une consommation foncière d'environ 81 hectares/an depuis 2009 dont :

- **54%** pour l'habitat
- **14%** pour l'économie
- **31%** pour les voiries et les équipements
- **1%** de mixte

Occupation du sol par grandes catégories – sources CES OSO 2017



Progression de l'artificialisation entre 2009 et 2017 – source fichiers fonciers 2017



* Le contournement A304, affiché dans le graphique, n'entre pas dans le bilan de consommation foncière de référence, conformément aux recommandations du SRADDET.

Sources des constats : CES OSO 2017, fichiers fonciers 2017, INSEE 2016

Une 1^{ère} traduction du scénario de développement

en matière de consommation foncière

Intégration du scénario de retour à la croissance dans le cadre régional (SRADDET) et national (loi climat et résilience)

(-50% de consommation foncière d'ici 2030 et objectif Zéro Artificialisation Nette d'ici 2050)

Scénario volontariste de retour à la croissance
1^{ère} estimation de la consommation foncière envisagée

Besoins en logements
estimés à 20 ans

18 000 logements, soit **900/an**

Consommation foncière
estimée à 20 ans

35 à 40 ha/an

Estimation à préciser lors de l'élaboration du DOO

Conditions requises pour réduire la consommation foncière et tendre vers la ZAN : construire une partie de la production estimée de logements dans l'enveloppe existante, densifier et compenser

Un enjeu de gestion économe de l'espace

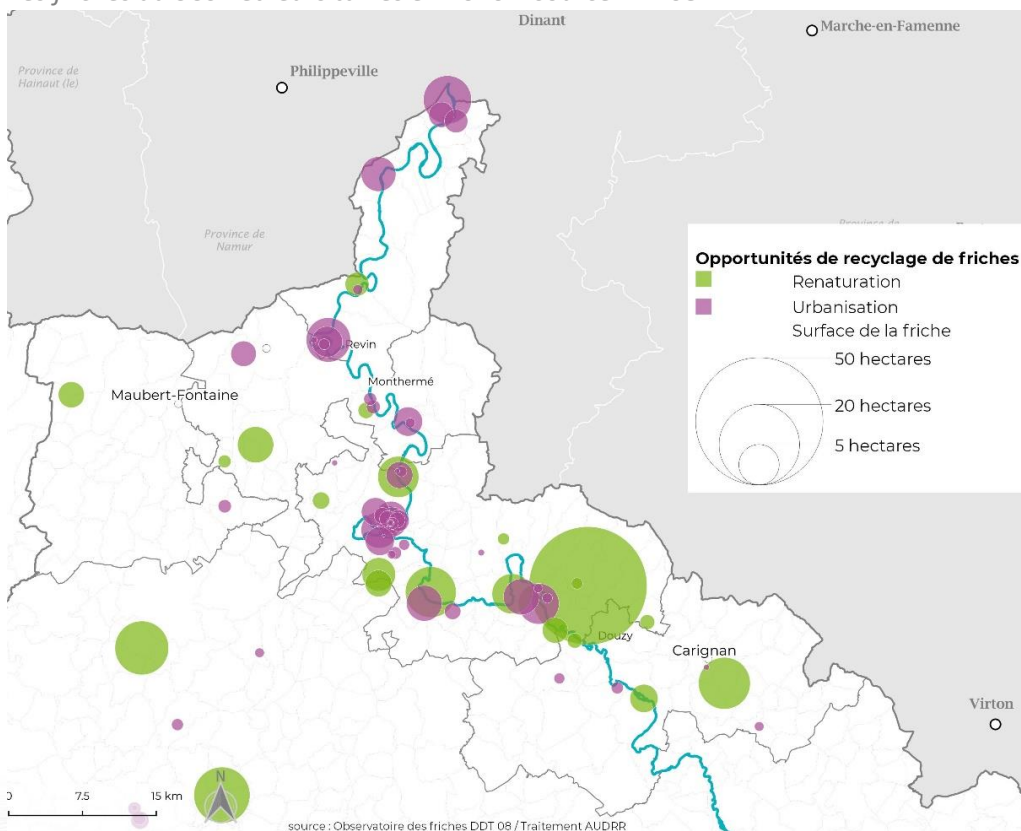
traduit à travers 6 pistes de densification identifiées par l'analyse et les élus

DES PISTES DE REFLEXION

Une majorité des friches recensées potentiellement recyclables : 47 des 65 friches présentes sur le SCoT ont un potentiel de mutabilité leur permettant, sous certaines conditions, d'être employées au **renouvellement urbain**, soit 70ha de friches, pour environ 216 000m² de surfaces bâties, et un coût estimé en annexe du rapport en présentation entre 15 et 60 M€ (déconstruction + dépollution).

Des friches à renaturer : 18 des 65 friches présentes sur le SCoT ont un potentiel de mutabilité leur permettant, sous certaines conditions, d'être destinées à la **renaturation**, soit 90ha de friches, pour environ 90 000m² de surfaces bâties, et un coût estimé en annexe du rapport en présentation entre 90 et 356 M€ (déconstruction + dépollution + désimperméabilisation + recréation de technosols).

Les friches du SCoT et leurs tailles en 2020 – source DDT08



UNE 1^{ère} PISTE DE DENSIFICATION

Mobiliser le potentiel de reconversion des friches

Un enjeu de gestion économe de l'espace

traduit à travers 6 pistes de densification identifiées par l'analyse et les élus

DES PISTES DE REFLEXION

Une vacance conjoncturelle à encadrer : un potentiel de logements à **sortir de la vacance** sur le territoire.

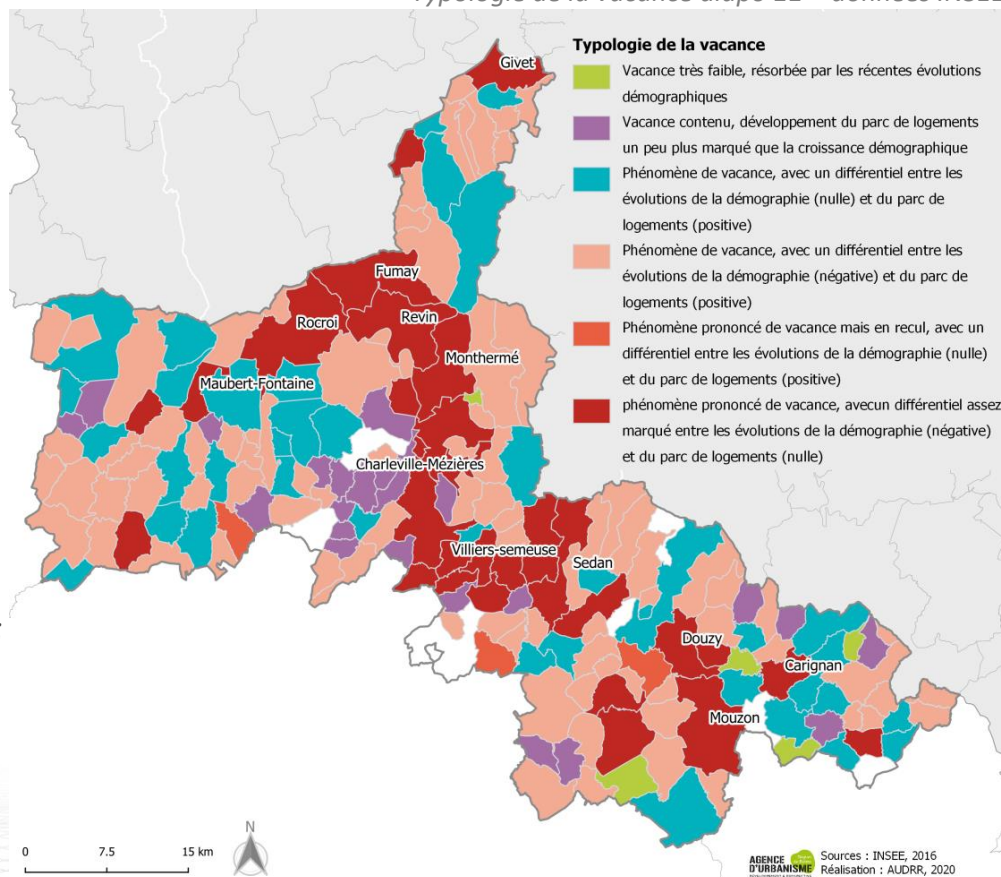
Une vacance structurelle à contenir : un potentiel important de logements vacants à remplacer, car trop inadaptés à la demande.

De fortes entraves locales à la lutte contre la vacance, dont il faudra tenir compte : les indivisions, les héritages complexes, la faible valeur des biens, leur mauvais état et la rétention sont autant de limites que les EPCI rencontrent depuis longtemps dans la lutte contre la vacance.

UNE 2^{ème} PISTE DE DENSIFICATION

Exploiter le parc vacant lorsqu'il est mobilisable ou reconvertible

Typologie de la vacance diapo 11 – données INSEE



Un enjeu de gestion économe de l'espace

traduit à travers 6 pistes de densification identifiées par l'analyse et les élus

DES PISTES DE REFLEXION

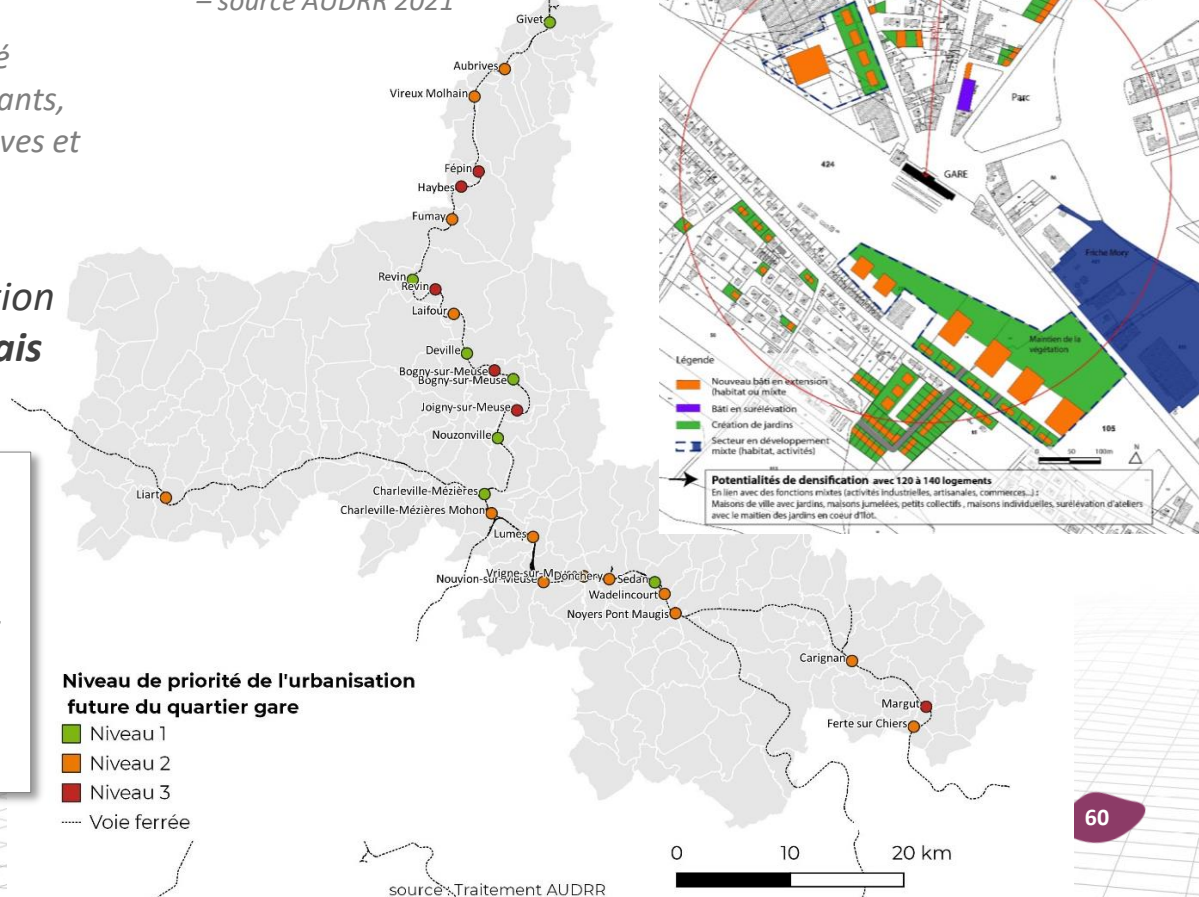
● **7 quartiers gares** offrent les meilleures dispositions pour prioriser l'urbanisation de futurs projets d'aménagements.
(Typologie réalisée à partir de critères de dureté foncière, de présence de locaux d'activités vacants, de friches, de densités résidentielles significatives et de faible rétention foncière, etc...).

● **15 quartiers gares** offrent des dispositions pour prioriser l'urbanisation de futurs projets d'aménagements **mais** avec certaines contraintes.

UN 3^{ème} PISTE DE DENSIFICATION

Prioriser la densification dans les quartiers gares lorsque c'est possible

Priorisation des gares où densifier
— source AUDRR 2021



Exemple de potentiel de densification de la gare de Sedan
Source AUDRR 2021



Un enjeu de gestion économe de l'espace

traduit à travers 6 pistes de densification identifiées par l'analyse et les élus

DES PISTES DE REFLEXION

Une augmentation de la taille moyenne des habitations et des parcelles depuis 50 ans : + 27 m² de surface habitable et + 329 m² de taille de parcelle en moyenne depuis 1960 sur le SCoT.

Une tendance récente à la réduction, signe d'un changement : entre 2000 et 2010, la taille moyenne des parcelles a diminué, passant de 1100m² à 830m².

UN 4^{ème} PISTE DE DENSIFICATION

Inscrire un effort de densification dans les nouvelles opérations de logements, en privilégiant les nouveaux modes de vie recherchés par les habitants

Sources : Fichiers fonciers 2017



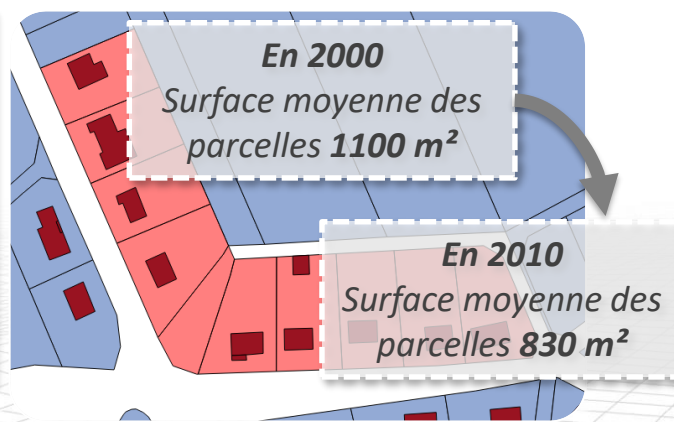
Surface moyenne habitable d'une **maison** construite en :

- 1960 : **88 m²**
- 2010 : **115 m²**



Taille moyenne d'une **parcelle** en :

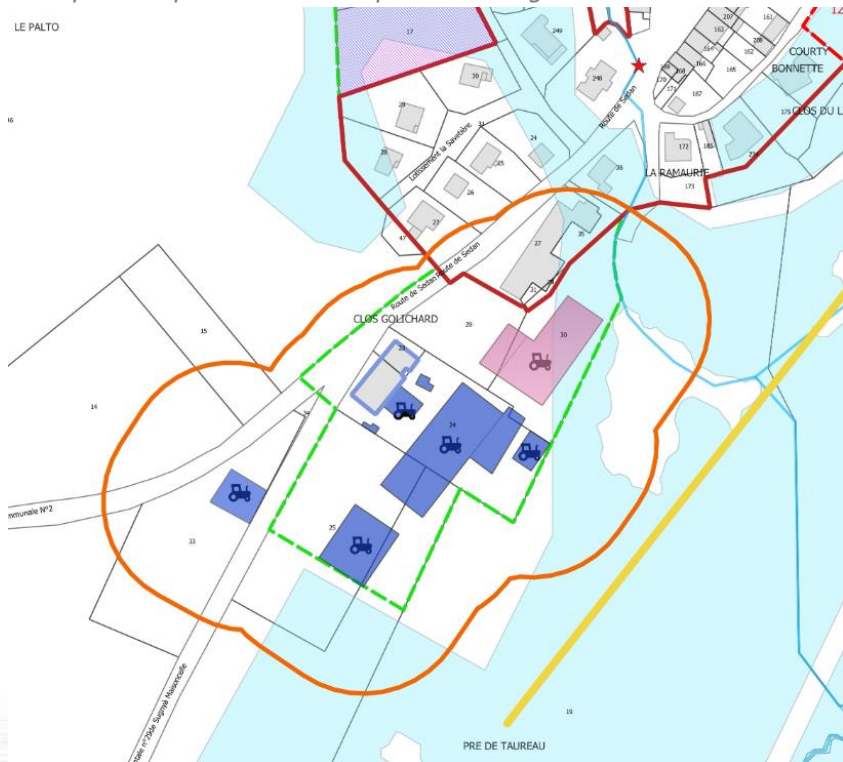
- 1960 : **664 m²**
- 2010 : **993 m²**



Un enjeu de gestion économe de l'espace

traduit à travers 6 pistes de densification identifiées par l'analyse et les élus

Exemple d'un périmètre de réciprocité à Fleigneux



UN CADRE

Un principe d'éloignement à respecter pour la profession agricole :

- 50m d'une habitation pour une RSD
- 100m d'une habitation pour une RSD

Un principe de réciprocité pour les tiers : toute construction non agricole située à moins de 50m ou de 100m d'une exploitation.

UN 5^{ème} PISTE DE DENSIFICATION

Faire cohabiter le développement des communes avec les pratiques agricoles

Un enjeu de gestion économe de l'espace

traduit à travers 6 pistes de densification identifiées par l'analyse et les élus

DES PISTES DE REFLEXION

3 types de tissus urbains offrent les meilleures dispositions de densification : 

(Typologie réalisée à partir de critères d'implantation, de forme, de hauteur, d'emprise au sol, de forme de la parcelle, de densité bâtie, de présence de mixité fonctionnelle, et de la présence d'espaces publics ou d'aménité).

De fortes entraves locales à la densification dans les tissus existants, à prendre en compte : la rétention foncière, les servitudes etc...

UN 6^{ème} PISTE DE DENSIFICATION

S'appuyer sur la diversité des tissus existants pour densifier, selon les spécificités locales, si c'est possible

Typologie des tissus urbains et de leur potentiel de densification – AUDRR 2021

Typologie des Tissus	Typologie des formes urbaines	Densité résidentielle	ville	Centre-bourgs	village	Potentiel de densification
Tissu historique ancien	Centre historique urbain	80 à 200 logt/ha	X	X		
	Centre ancien rural	10 à 30 logt/ha			X	
	Fermes ardennaises	1 à 40 logt/ha		X	X	
Tissu d'ensemble remarquable	Villas urbaine et châteaux	1 à 5 logt/ha	X	X	X	
	Cités-jardins et cités ouvrières	25 à 45 logt/ha	X	X	X	
Tissu de faubourg	Tissu de faubourgs denses	35 à 90 logt/ha	X	X		
	Tissu de faubourgs composites peu denses	20 à 35 logt/ha	X	X		
Tissu d'habitat collectif	Composition de grands ensembles	120 à 140 logt/ha	X	X		
	Compositions d'immeubles récents	130 à 150 logt/ha	X	X		
	Composition d'immeubles plots discontinus	40 à 60 logt/ha	X	X	X	
Tissu d'habitat pavillonnaire	Ensemble de maisons discontinues peu denses	10 à 15 logt/ha	X	X	X	
Tissu de maisons denses	Ensemble de maisons de ville mitoyennes	20 à 40 logt/ha	X	X	X	
	Ensemble de maisons groupées	12 à 20 logt/ha	X	X	X	

Source de la typologie : AUDRR 2021- Détail typologie disponible en annexes du rapport de présentation du SCoT

5^{ème} PARTIE

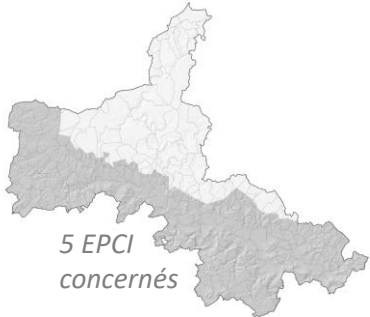


Les paysages et le patrimoine

Une richesse paysagère et patrimoniale essentielle
au développement du territoire

*4 entités paysagères et patrimoniales
aux enjeux et aux besoins propres ...*

... issus du diagnostic et des ateliers de travail



1^{ère} entité : Le plateau de l'Ardenne

3 besoins identifiés par l'analyse et les élus

DES CARACTERISTIQUES PAYSAGERES

Une forte identité géographique : un caractère **montagneux**, le point culminant des Ardennes, 70% de forêts, des points de vues panoramiques, la forte présence de l'eau.

Un secteur marqué par l'histoire : un patrimoine industriel très présent, des châteaux, des fortifications et des savoir-faire reconnus. (métallurgie, ardoises).

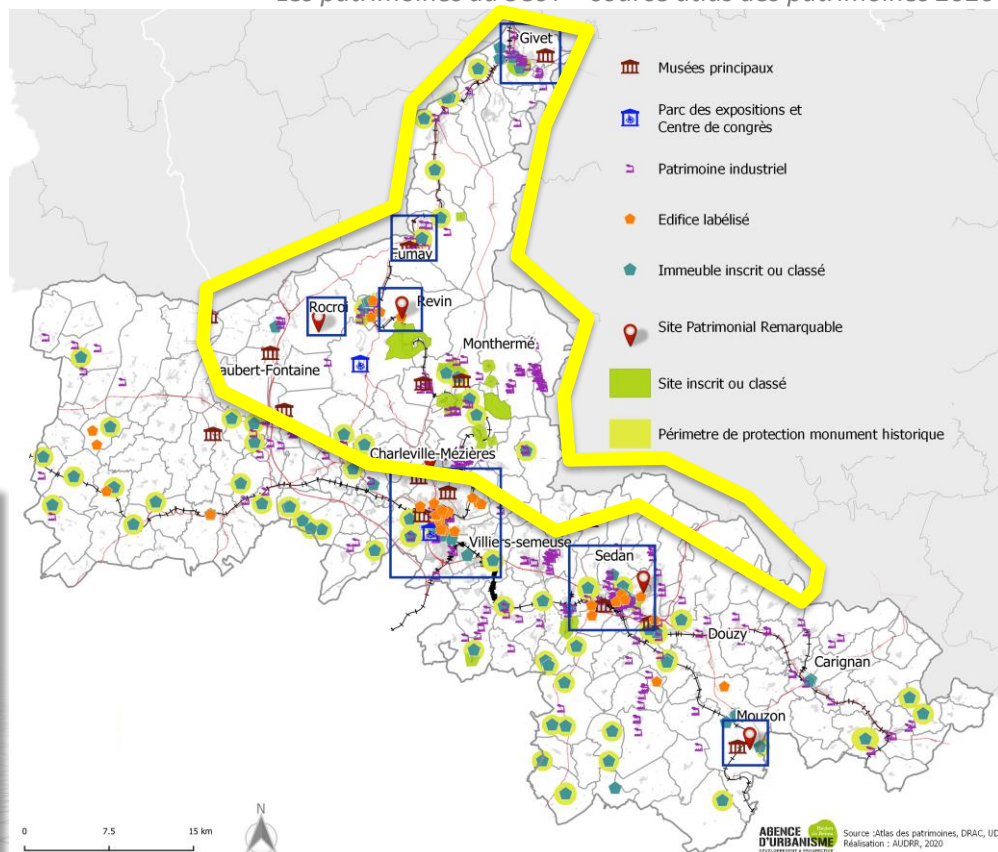
DES BESOINS IDENTIFIÉS

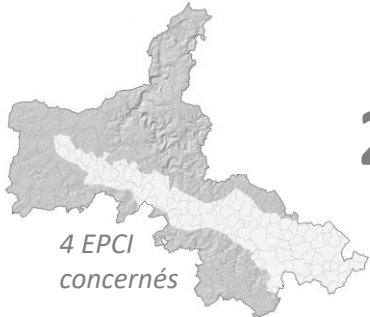
Un besoin de valorisation de la Meuse, du tourisme vert et du cadre de vie.

Un besoin de préservation et de valorisation de la biodiversité et des points de vue panoramiques, mais aussi des sites emblématiques, d'un patrimoine identitaire et des fortifications, à travers la candidature UNESCO.

Un besoin de protection de la forêt

Les patrimoines du SCoT – source atlas des patrimoines 2020





2^{ème} entité : La dépression pré-ardennaise

2 identifiés par l'analyse et les élus

DES CARACTERISTIQUES PAYSAGERES

L'eau comme composante essentielle du paysage:

un espace de transition entre 2 ensembles géographiques, disposant d'une proximité entre espaces urbains et naturels, **composé d'un long couloir de 70km de vallées** (drainées par la Sormonne, la Meuse et la Chiers).

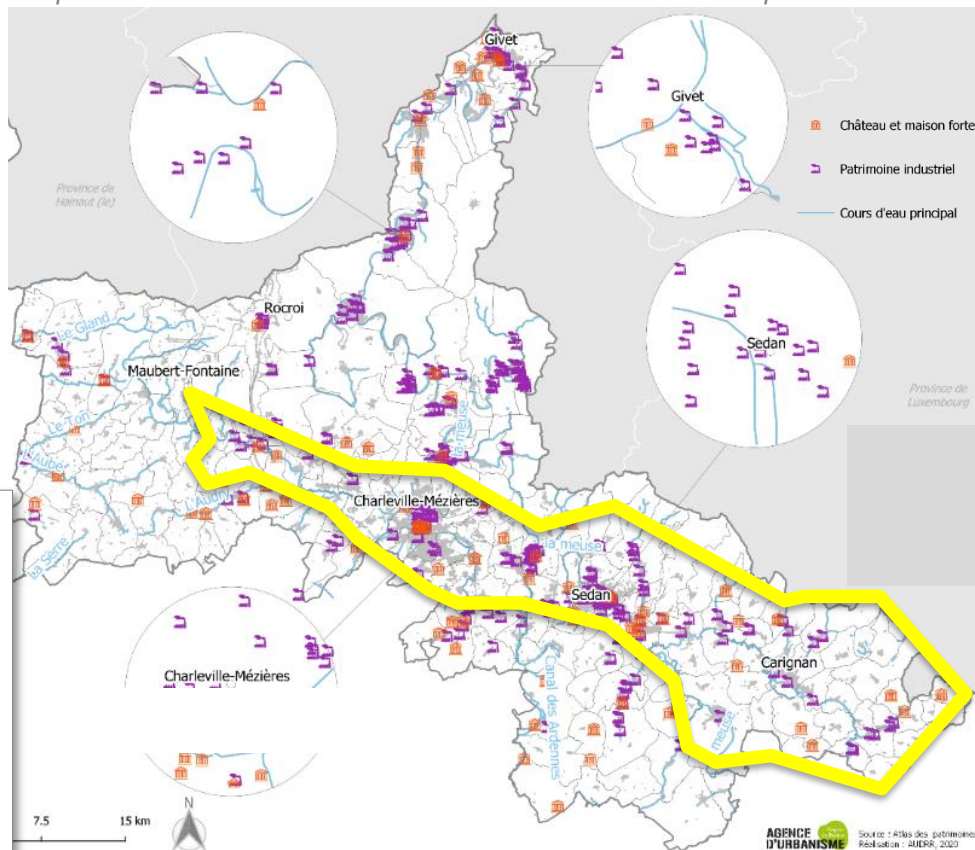
Un territoire de patrimoine et de culture : un patrimoine emblématique (Place Ducale, château de Sedan etc...), des événements au rayonnement international et un patrimoine militaire important.

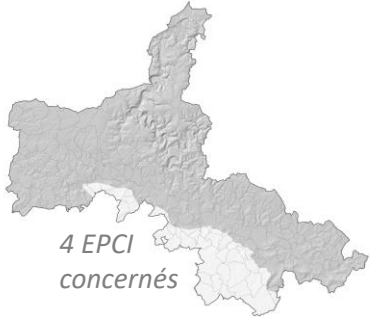
DES BESOINS IDENTIFIÉS

Un besoin de préserver et de valoriser la présence de l'eau (les berges de Meuse), un cadre de vie de qualité lié à la proximité urbain/rural, mais aussi les sites emblématiques, le patrimoine identitaire et les fortifications, à travers la candidature UNESCO.

Un besoin d'encadrer et de maîtriser l'étalement urbain

Le patrimoine militaire et industriel du SCoT – source atlas des patrimoines 2020





3^{ème} entité : Les crêtes centrales

3 besoins identifiés par l'analyse et les élus

DES CARACTERISTIQUES PAYSAGERES

Une dualité de crêtes :

- La crête de Poix (pâtures, cultures et structures végétales).
- Les crêtes bajociennes.

Des balcons typiques et des hauteurs occupées par la forêt.

Des villages perchés comme spécificité : avec la présence de sites militaires historiques et d'abbayes.

DES BESOINS IDENTIFIÉS

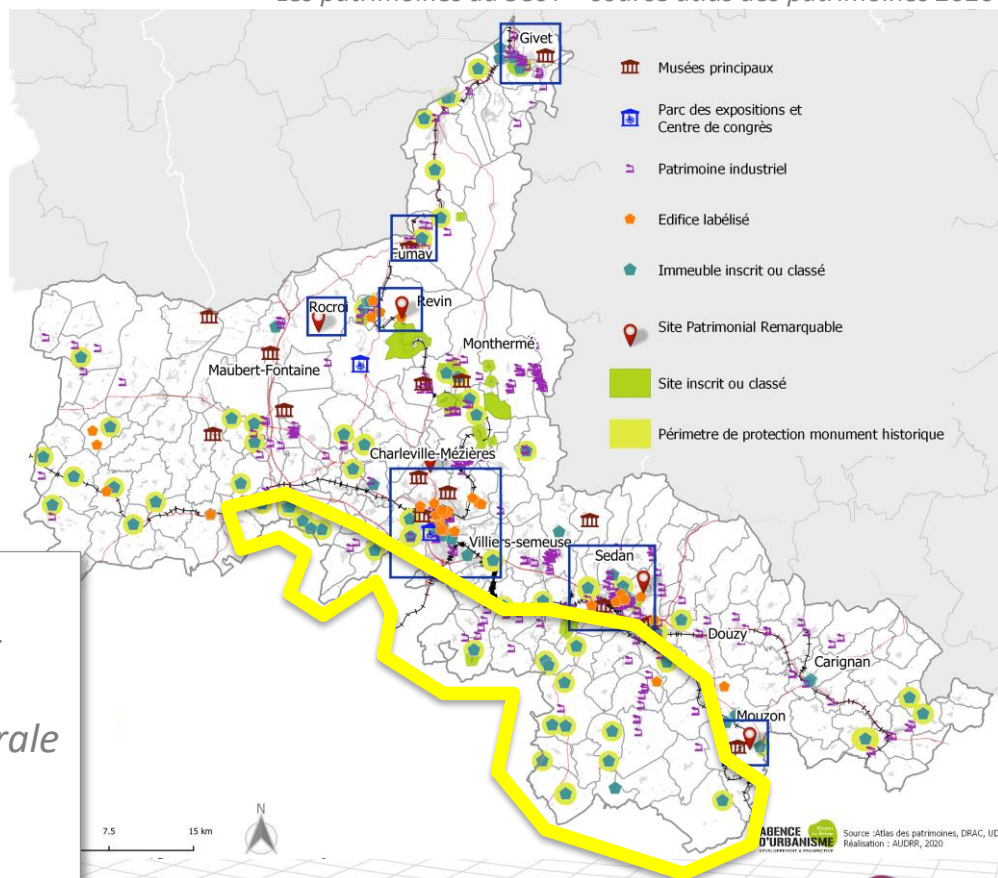
Un besoin de valorisation des balcons de crêtes et des villages remarquables

Un besoin de préservation de l'identité architecturale

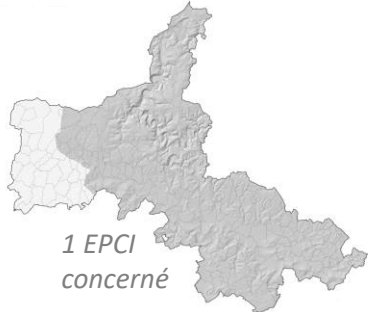
Un besoin de développement du tourisme vert

Un besoin de préserver et de valoriser les sites emblématiques, le patrimoine identitaire et les fortifications, à travers la candidature UNESCO.

Les patrimoines du SCoT – source atlas des patrimoines 2020



Sources des caractéristiques paysagères : plan paysage éolien, atlas des patrimoines, DRAC, UDA, FOLEA GAUTHIER, AUDRR



4^{ème} entité : La Thiérache

2 besoins identifiés par l'analyse et les élus

DES CARACTERISTIQUES PAYSAGERES

Une mosaïque de paysages : un caractère bucolique marqué par des vallons pâturés et arborés, des **structures bocagères fragiles** et un paysage modelé par un réseau hydrographique dense (Ton, Thin, Sormone, Gland).

Les églises fortifiées en héritage : de nombreuses églises et châteaux fortifiés, une architecture traditionnelle en pierres calcaires blanches et pierres jaunes « de Dom » et des toitures/constructions en ardoise.

DES BESOINS IDENTIFIÉS

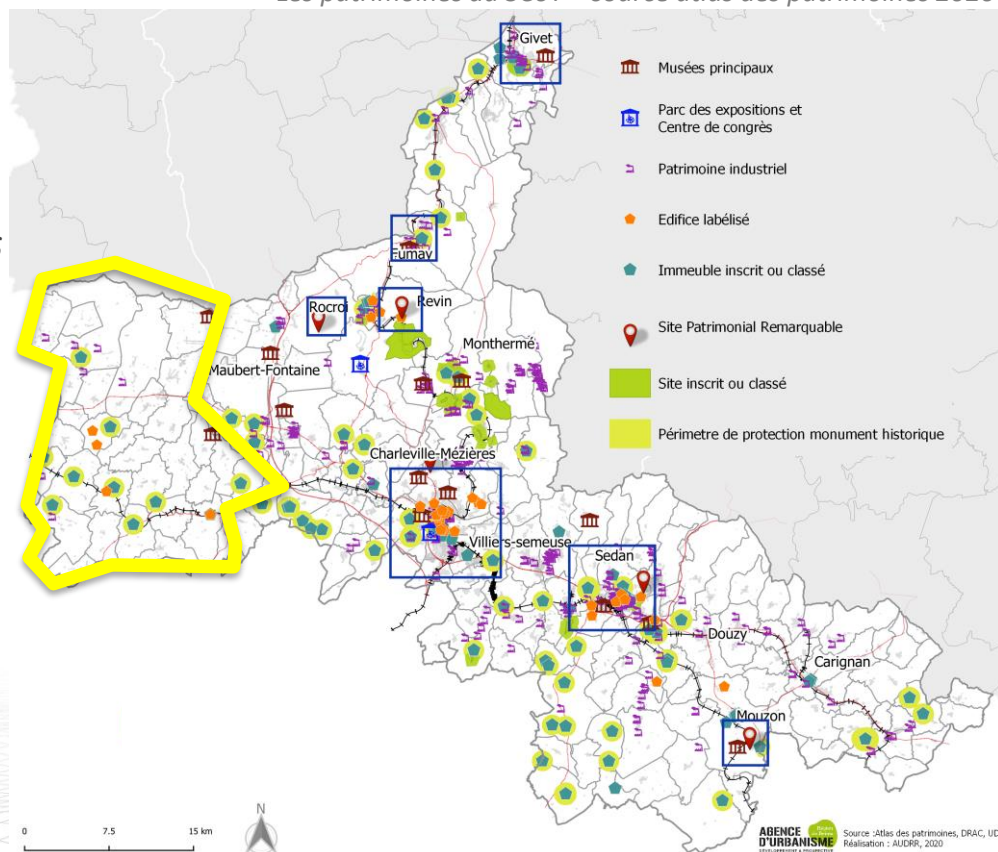
Un besoin de préservation des bocages, du caractère architectural et paysager des villages, du patrimoine religieux et des paysages ouverts des plateaux, avec leurs sommets forestiers.

Un besoin d'encadrer le développement des énergies renouvelables

Un besoin de développer un tourisme atypique, type écotourisme, tourisme vert, slow tourisme.

Un besoin de préserver et de valoriser les sites emblématiques, le patrimoine identitaire et les fortifications, à travers la candidature UNESCO.

Les patrimoines du SCoT – source atlas des patrimoines 2020



Sources des caractéristiques paysagères : plan paysage éolien, atlas des patrimoines, DRAC, UDA, FOLEA GAUTHIER, AUDRR

Zoom sur les entrées de villes

Un enjeu de préservation de la qualité des paysages

DES PISTES DE REFLEXION

4 types d'entrées de villes ont été identifiées (selon des critères disponibles dans le diagnostic en annexes du rapport de présentation)

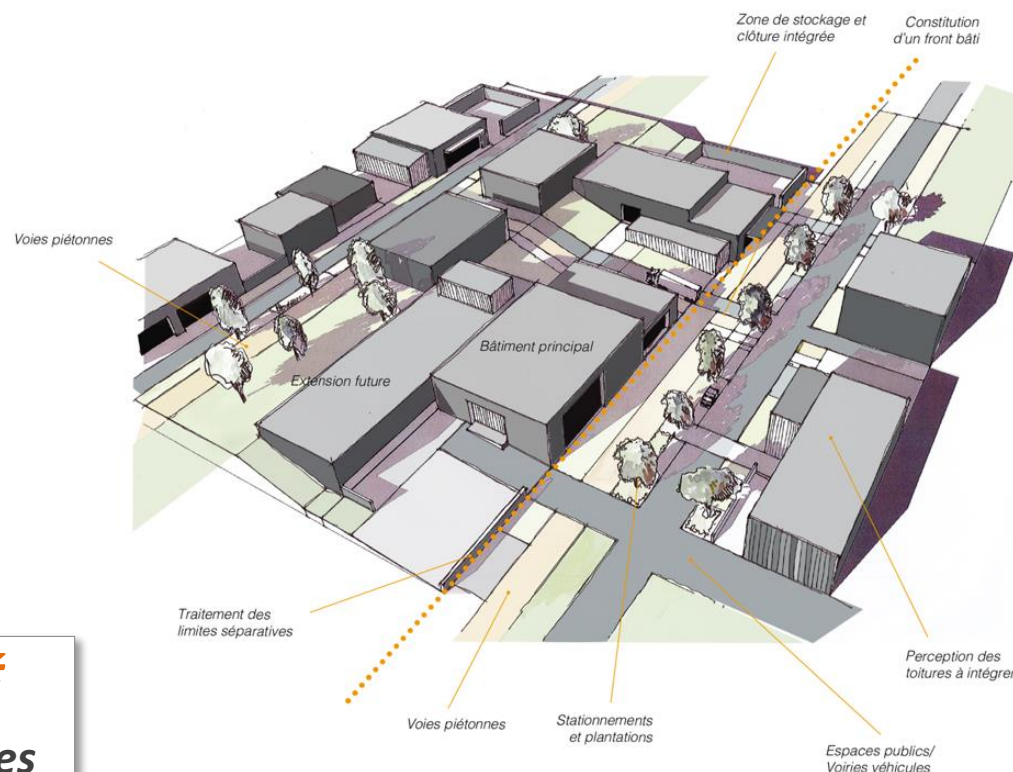
- Les entrées de villes **impactées par les ZA**,
- Les entrées de villes « **rues** », où l'échelle du piéton est inexistante,
- Les entrées de villes **impactées par l'éolien**,
- Les entrées de villes **marquées par la création de nouveaux lotissements**.

Des enjeux en terme d'image du territoire, de qualité architecturale et paysagère, et d'usage.

UNE PISTE DE BESOIN IDENTIFIÉ

Améliorer la qualité des entrées de villes

Implantation et intégration paysagère d'une zone d'activité – Exemple du CAUE de Loir et Cher



6^{ème} PARTIE



L'environnement

Accompagner les transitions écologique, énergétique et climatique

Les 3 enjeux de la transition, et les besoins identifiés par le diagnostic, l'état initial de l'environnement et les ateliers de travail

Un 1^{er} enjeu écologique

des règles à traduire du SRADET, aux besoins identifiés par l'analyse et les élus

DES CONSTATS

Un maillage d'espaces naturels dense et diversifié : le territoire profite d'un **patrimoine naturel d'exception** et de la présence d'un Parc Naturel Régional.

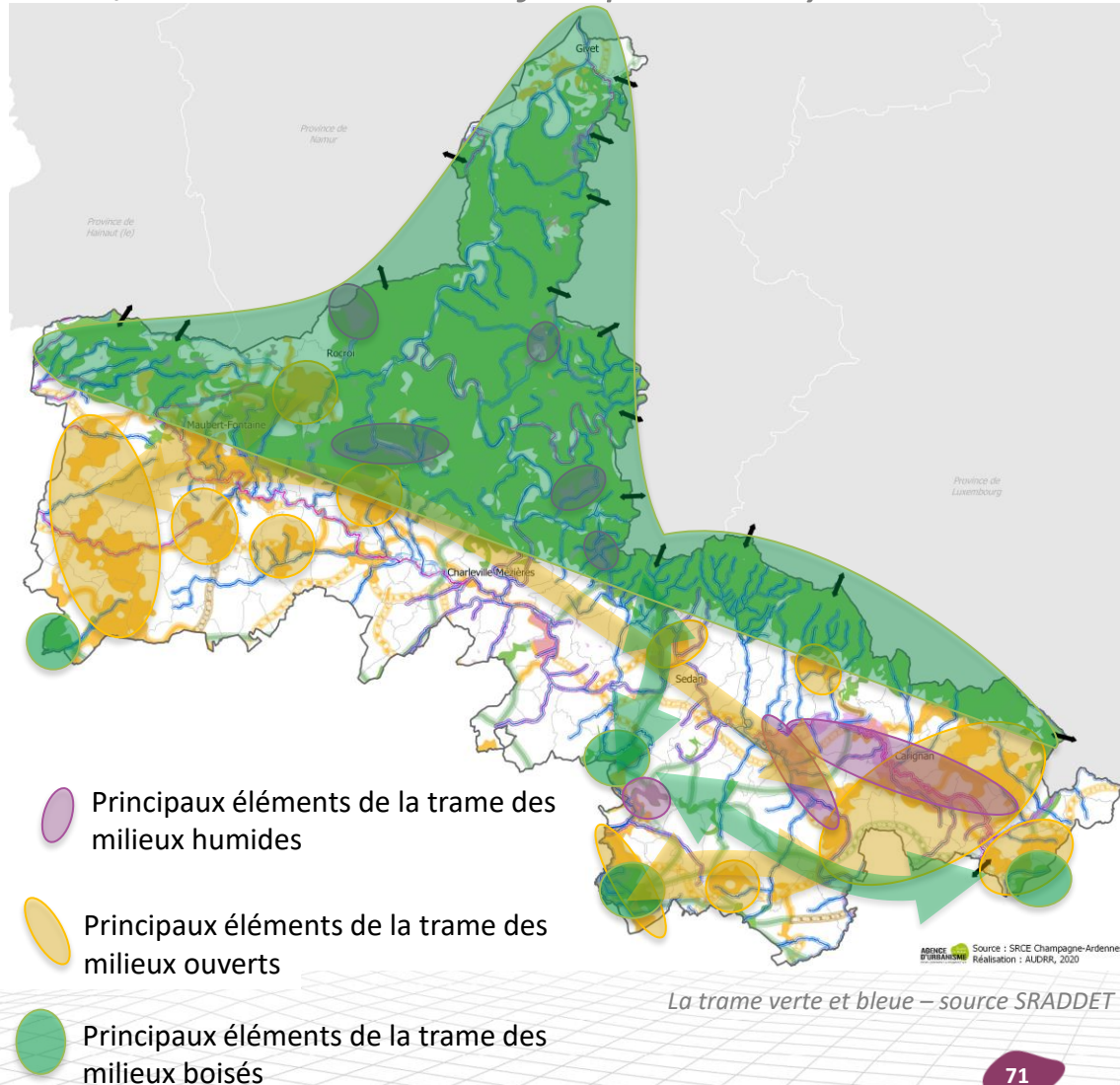
3 types de milieux naturels définis par le SRADET, déclinés dans le SCoT.

Les 5 objectifs de la Trame Verte et Bleue à traduire :

- Préservation de la **biodiversité**
- Amélioration du paysage et du **cadre de vie**
- Protection contre le **changement climatique**
- Amélioration de la **qualité de l'eau et de l'air**
- Lutte contre les **risques naturels**

UN 1^{er} BESOIN IDENTIFIÉ

Veiller à l'intégration paysagère de certaines infrastructures et constructions



Un 1^{er} enjeu écologique

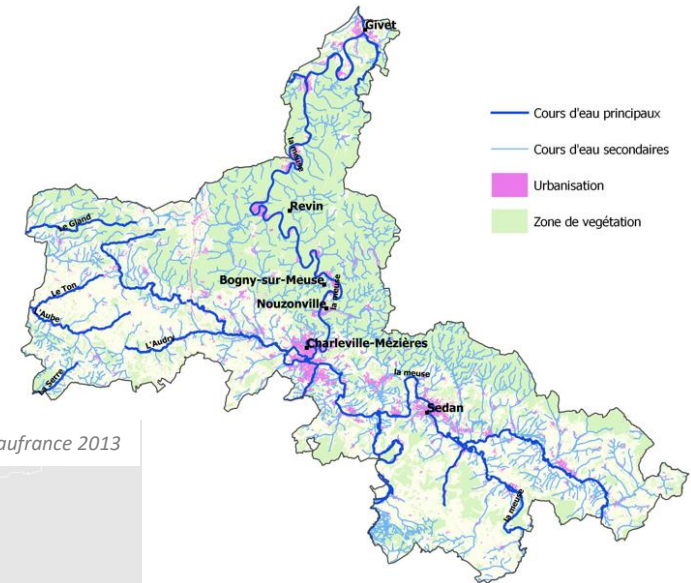
des règles à traduire du SRADDET, aux besoins identifiés par l'analyse et les élus

La ressource en eau – source DREAL 2019

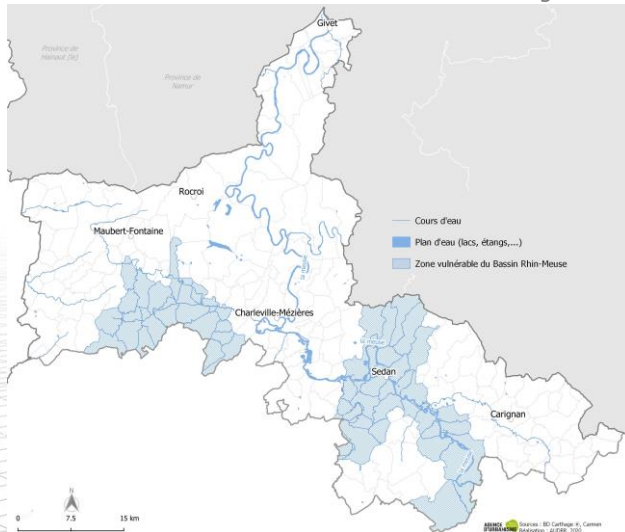
DES CONSTATS

Un réseau hydrographique dense :

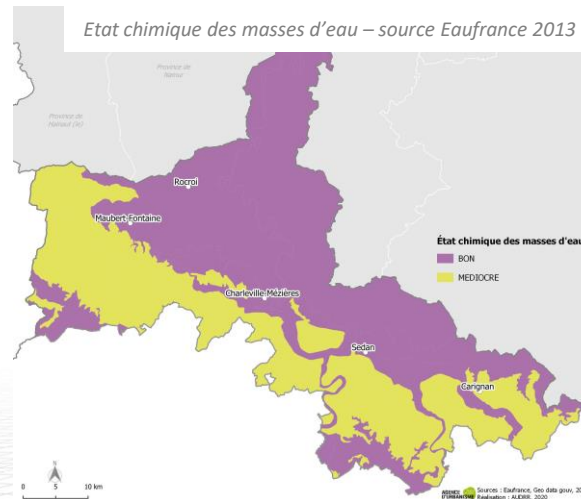
- qui joue un **rôle écologique majeur**,
- qui constitue une ressource indispensable aux activités humaines ...
- ... et une ressource stratégique pour l'économie (industrie, tourisme, commerce, filière énergétique etc...)



Les zones vulnérables – source BD Carthage 2020



Etat chimique des masses d'eau – source Eaufrance 2013



**UNE REGLE DU
SRADDET A TRADUIRE**

**Préserver le réseau
hydrographique et réduire
les pollutions diffuses**

Un 2^{ème} enjeu énergétique

des règles à traduire du SRADET, aux besoins identifiés par l'analyse et les élus

DES CONSTATS

Une baisse de la consommation d'énergie constatée sur le territoire (à mettre au profit des transports, de l'agriculture et du tertiaire) ces dernières années **permet de suivre les objectifs fixés par le SRADET** de réduction de la consommation de **20%** à l'horizon 2023 et **50%** d'ici 2050.

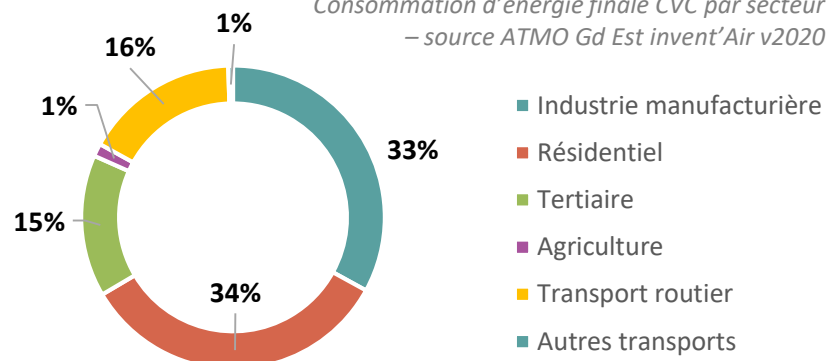
Les principaux postes de consommation restent nécessaires au maintien de l'activité et des habitants sur le territoire : 2/3 de la consommation liée à l'industrie manufacturière et au résidentiel.

Une part d'énergie renouvelable importante dans la consommation locale (27% en 2017), qui positionne le département aux portes de l'objectif national, fixé à 33% en 2030.

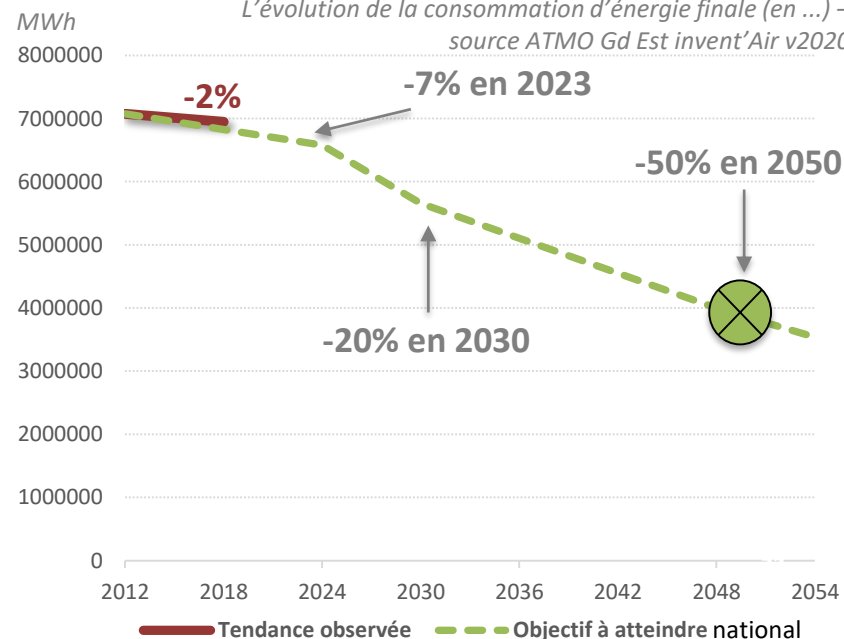
UN 2^{ème} BESOIN IDENTIFIÉ

Poursuivre les efforts de réduction de la consommation d'énergie, en permettant au territoire de se développer

Consommation d'énergie finale CVC par secteur
— source ATMO Gd Est invent'Air v2020



L'évolution de la consommation d'énergie finale (en MWh) —
source ATMO Gd Est invent'Air v2020



Un 2^{ème} enjeu énergétique

des règles à traduire du SRADDET, aux besoins identifiés par l'analyse et les élus

DES CONSTATS

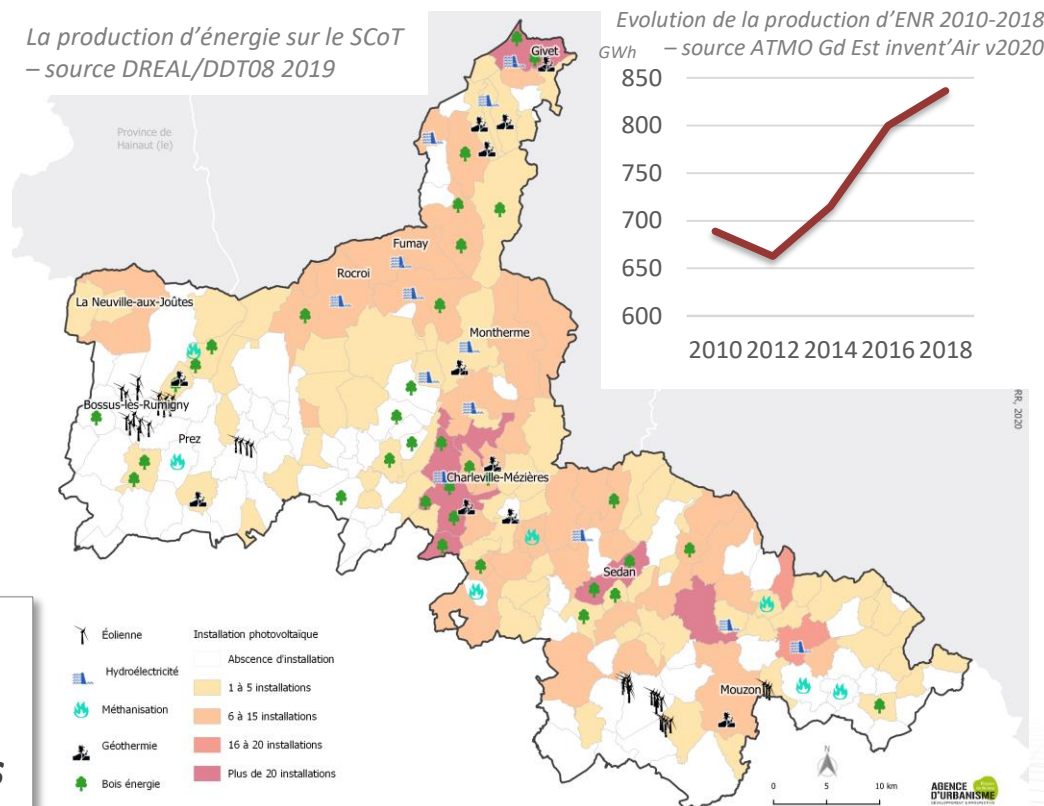
Une production d'énergie locale provenant essentiellement de la centrale nucléaire de Chooz (et qui alimente le territoire français).

Une production importante d'énergie renouvelable sur le SCoT, en forte croissance depuis 2012, qui a permis au territoire de dépasser les objectifs nationaux de 2020.

UN 3^{ème} BESOIN IDENTIFIÉ

Soutenir le développement des énergies renouvelables selon les spécificités et les particularités locales

La production d'énergie sur le SCoT
— source DREAL/DDT08 2019



Un 3^{ème} enjeu climatique

des règles à traduire du SRADDET, aux besoins identifiés par l'analyse et les élus

DES CONSTATS

Un territoire touché par un réchauffement climatique mondial : +1° en un siècle au niveau national.

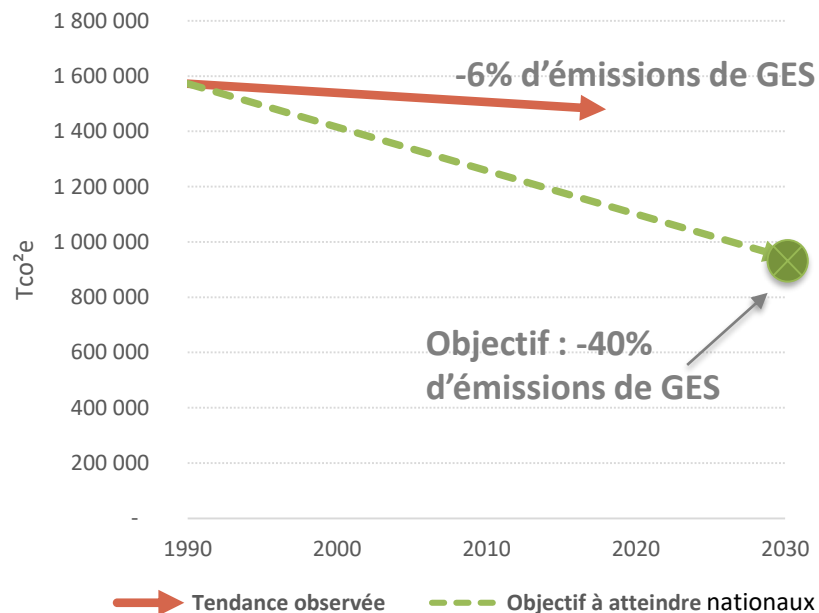
Mais une baisse des émissions de GES sur le territoire depuis les années 1990, qui vont dans le sens des objectifs à atteindre nationaux.

L'agriculture, l'industrie et les transports comme 1^{ers} postes d'émissions : le territoire dispose d'une capacité à réduire les émissions plus importante sur le poste des transports routiers, qui représente **20%** des émissions locales.

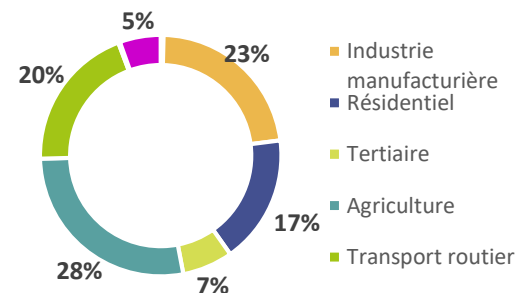
UN 4^{ème} BESOIN IDENTIFIÉ

Poursuivre la diminution des émissions de GES par le développement de solutions de mobilités alternatives et décarbonnées

Evolution des émissions de GES – source ATMO Gd Est invent'Air v2020



Emissions directes de GES par secteur – source ATMO Gd Est invent'Air v2020



Un 3^{ème} enjeu climatique

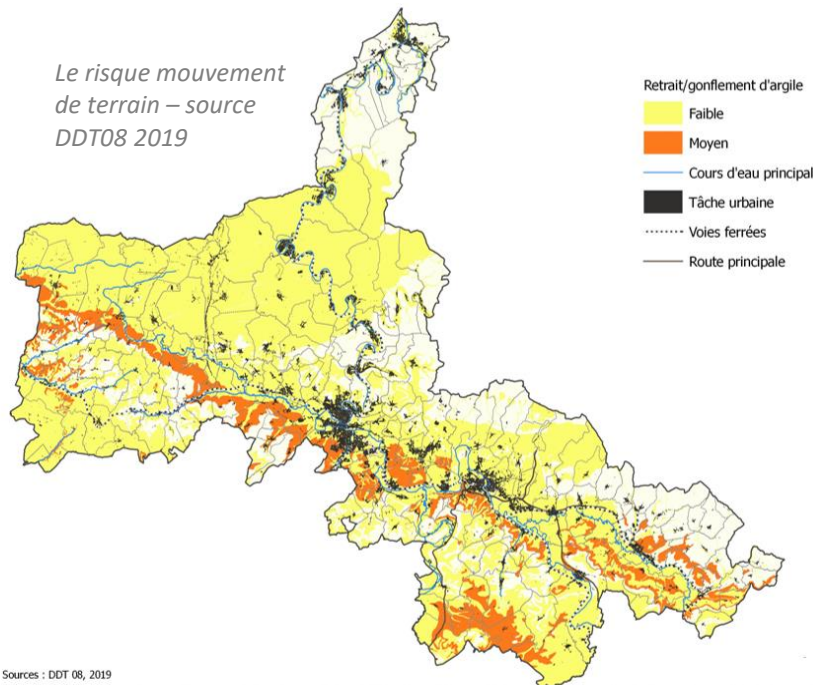
des règles à traduire du SRADDET, aux besoins identifiés par l'analyse et les élus

DES CONSTATS

Des risques naturels à prendre en compte :

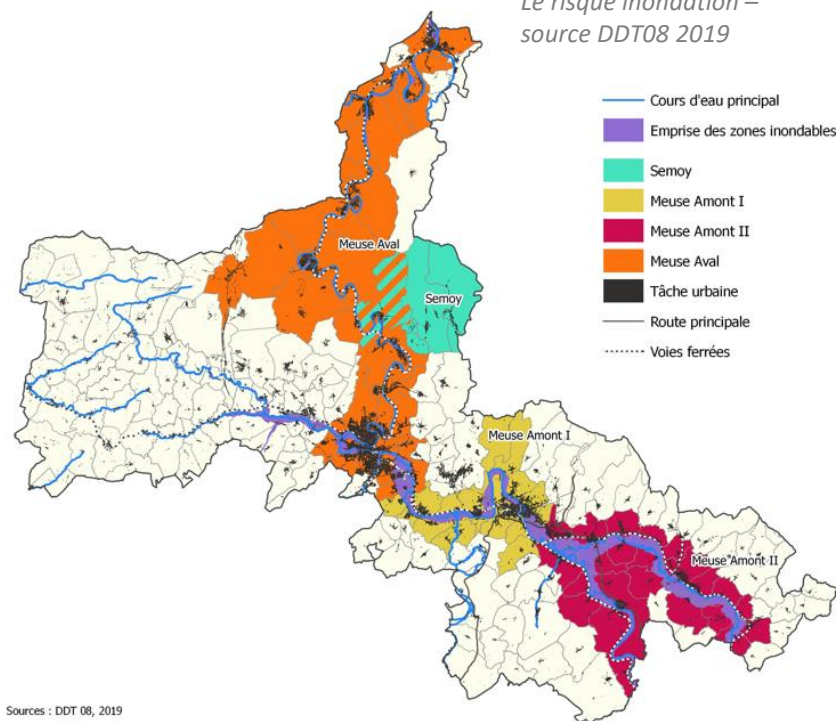
- **Un risque inondation** présent sur une partie importante du territoire avec **4 PPRI** dont 2 identifiés comme risque important (Meuse Aval et Meuse Amont 1).
- **Un risque de mouvement de terrains** au Sud du territoire.
- **Un risque technologique** à Chooz et Rimogne (+ICPE).

Le risque mouvement de terrain – source DDT08 2019



Sources : DDT 08, 2019

Le risque inondation – source DDT08 2019



Sources : DDT 08, 2019

DES REGLES DU SRADDET A TRADUIRE

Préserver les zones d'expansion de crue

Limiter l'imperméabilisation des sols

Sources des constats : DDT08/PPRI



**AGENCE
D'URBANISME**
DÉVELOPPEMENT & PROSPECTIVE

Région
de Reims